

**Baromètre Santé
& Environnement 2018**

**Perception,
Connaissances
et comportements**

EN OCCITANIE

Septembre 2018

CREAI-ORS

OCCITANIE



Citation suggérée : Cassadou S, Beaumont A. Perception, connaissances et comportements en Occitanie. Baromètre Santé & Environnement 2018. Toulouse : CREAL-ORS Occitanie, 2018, 60 p. Disponible à partir de l'URL : <http://www.orsmip.org>

**Baromètre Santé
& Environnement 2018**

Perception, Connaissances et comportements

EN OCCITANIE

Septembre 2018

Dr Sylvie Cassadou (CREAI-ORS Occitanie)

Adeline Beaumont (CREAI-ORS Occitanie)

Ont également collaboré à ce travail :

Dr Françoise Cayla (CREAI-ORS Occitanie)

Mise en page :

Christel Andrieu (CREAI-ORS Occitanie)

Cette étude a été commanditée et financée par l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie (ARS)

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	1
PARTIE 01– L’ECHANTILLON OCCITAN ET SES CARACTERISTIQUES	3
PARTIE 02– ENVIRONNEMENT ET SANTE : PERCEPTIONS ET CONNAISSANCES GENERALES	7
Connaissance des éléments de l’environnement pouvant avoir un effet sur la santé	8
Niveau de préoccupation vis-à-vis de ces sujets : score de 1 à 10 affecté par chaque personne	8
Des médias d’information « classiques » pour les sujets santé et environnement.....	10
Des acteurs référents divers pour l’information sur la santé et l’environnement	11
Évolution déclarée des comportements	11
Les actions jugées les plus importantes	12
PARTIE 03– QUALITE DE L’AIR EXTERIEUR, POLLENS, MOBILITE	13
Qualité de l’air extérieur	14
Connaissances sur les pollens	15
Actions utiles pour améliorer la qualité de l’air.....	15
Caractéristiques des trajets quotidiens et comportements de transport	16
Ce qui pourrait renforcer la pratique du vélo et de la marche	17
PARTIE 04– LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX A L’INTERIEUR DU LOGEMENT	19
Les choix de consommation et d’utilisation des produits non alimentaires à la maison	20
La pollution de l’air intérieur par le monoxyde de carbone (CO)	21
La pollution de l’air intérieur par le radon	22
Les moisissures dans les logements	22
Le risque de légionellose	23
Le risque de saturnisme	24

PARTIE 05– EAU DISTRIBUEE ET PRODUITS ALIMENTAIRES.....	25
L'eau distribuée.....	26
Produits alimentaires	27
PARTIE 06 – MALADIES VECTORIELLES, BRUIT ET ONDES ELECTROMAGNETIQUES	29
Les maladies vectorielles.....	30
<i>Connaissances des risques</i>	30
<i>Comportements de prévention</i>	32
Le bruit	33
Les ondes electromagnétiques	34
CONCLUSION.....	35
RÉFÉRENCES.....	37
ANNEXES.....	38

AVANT-PROPOS

Le Plan Régional Santé Environnement 3 : pour une meilleure appropriation par les citoyens de leur environnement afin qu'il soit favorable à leur santé

Parmi les quatre axes du 3^e Plan Régional Santé Environnement (PRSE3) en Occitanie, figure celui d'une meilleure appropriation des liens entre environnement et santé par les citoyens. L'appropriation par le grand public de comportements vis-à-vis de l'environnement qui soient favorables à sa santé fait ainsi l'objet d'une action à part entière de ce plan. L'objectif de cette action est que chacun puisse être acteur de sa santé en étant, chaque fois que possible, acteur de la qualité de son environnement.

Cette appropriation par les citoyens nécessite qu'ils disposent des connaissances utiles sur les liens entre environnement et santé, mais aussi qu'ils perçoivent l'intérêt pour leur santé et celle de leurs proches d'adopter certaines pratiques vis-à-vis de leur environnement. L'Agence Régionale de Santé (ARS), pilote de cette action dans le cadre du PRSE3, a d'ores et déjà envisagé avec ses partenaires des mesures de sensibilisation vis-à-vis de la population générale d'une part, et plus spécifiquement des jeunes d'autre part.

Le Baromètre Santé & Environnement occitan

La réalisation d'une enquête au sein de la population, préalable à ces mesures, est alors apparue nécessaire afin de pouvoir évaluer dans le futur l'évolution des connaissances, perceptions et comportements du grand public. Aussi, à l'instar d'autres régions comme la Nouvelle Aquitaine, les Pays de La Loire ou Provence-Alpes-Côte d'Azur, un Baromètre Santé & Environnement a été réalisé en Occitanie dans le cadre du suivi de cette action du PRSE3, à l'initiative de l'ARS.

En lien avec le service santé-environnement de l'ARS, le questionnaire a été rédigé par le CREAI-ORS Occitanie. L'enquête a été réalisée au téléphone (double échantillo-

nage de lignes fixes et de lignes de téléphones mobiles) par l'institut de sondage TMO auprès des personnes âgées de 18 à 75 ans entre le 12 février et le 1^{er} mars 2018. Les numéros de téléphone, fixes et mobiles, ont été générés de façon à pouvoir inclure dans l'échantillon des ménages absents des annuaires téléphoniques. La sélection de la personne interrogée s'effectuait ensuite par tirage au sort au sein des membres éligibles du ménage ou parmi les utilisateurs réguliers éligibles de la ligne dans le cas de téléphone mobile.

Un échantillon aléatoire de 1501 personnes a finalement été interrogé, représentatif du poids démographique de chacun des 13 départements de la région.

Dans un premier temps, la probabilité d'inclusion d'un individu a été prise en compte. Les données recueillies ont ensuite été redressées, pour cinq groupes de départements¹, afin de refléter le plus fidèlement possible la répartition de la population en termes de sexe, classes d'âge (5 classes), catégories socio-professionnelles et taille de l'unité urbaine de résidence.

Les réponses ont été analysées par le CREAI-ORS Occitanie et les résultats de cette analyse figurent dans les chapitres qui suivent.

L'échantillon (après redressement) est d'abord décrit du point de vue de ses caractéristiques démographiques, socio-professionnelles et des niveaux d'urbanisation. Le lien éventuel entre ces différentes caractéristiques est présenté.

Les réponses aux différentes questions posées sont ensuite présentées pour l'échantillon dans son ensemble, mais également avec un focus sur les groupes de population qui semblent spécifiquement pertinents. Afin de comparer les résultats entre ces populations spécifiques et le reste de la population régionale, des tests du χ^2 ont été réalisés sur les données redressées, chaque fois que les effectifs le permettaient. Le seuil adopté pour considérer les différences comme significatives est de 5%.

¹ En raison d'effectifs par département trop faibles, les départements de structures sociodémographiques et de tailles d'unités urbaines comparables ont été regroupés, passant ainsi de 13 départements à cinq zones géographiques.

Les notions explorées au cours des entretiens téléphoniques

La perception de l'impact de l'environnement sur la santé de façon générale et une éventuelle évolution de cette perception au cours des dernières années sont d'abord explorées par neuf questions.

Les questions sont ensuite regroupées par thème et explorent selon le thème, les connaissances de la personne, sa perception de l'importance du sujet, ses médias d'information sur le sujet, ses comportements, ses suggestions d'amélioration. Les thèmes abordés sont ceux de la mobilité, de la pollution atmosphérique, des pollens, de la qualité de l'eau, des maladies vectorielles, de la

qualité de l'air intérieur, de l'environnement sonore, de la légionellose, du saturnisme, de l'alimentation, du monoxyde de carbone et des ondes électromagnétiques en tant que thème émergent.

Ces thèmes ont été choisis en concertation entre le CREAI-ORS Occitanie et le service santé-environnement de l'ARS en prenant en compte les axes stratégiques du PRSE3 : « Promouvoir un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé » ; « Prévenir ou limiter les risques sanitaires : les milieux extérieurs » ; « Prévenir ou limiter les risques sanitaires : les espaces clos ». Le questionnaire complet de l'enquête figure en annexe.

PARTIE 01-

L'ECHANTILLON OCCITAN ET SES CARACTERISTIQUES

CHIFFRES CLES

- Près de 30% d'adultes jeunes, âgés de 18 à 34 ans et 8% d'étudiants
- Parmi les personnes interrogées, 18% vivent seules et au moins un mineur de moins de 16 ans vit dans le foyer de 32% d'entre elles
- Plus de 80% des personnes vivent en Occitanie depuis plus de 10 ans et près de trois quarts logent en maison individuelle
- Parmi les répondants ayant terminé leurs études et en âge de travailler, près de 50% possèdent un diplôme de niveau équivalent ou supérieur à 2 années d'études après le Baccalauréat.
- Parmi les personnes possédant un diplôme de niveau équivalent à 2 années d'études supérieures après le Baccalauréat, et malgré ce diplôme, 25% occupent néanmoins une profession d'employé et près de 9% une profession d'ouvrier.

Données de contexte

- Avec une superficie de plus de 72 700 km², l'Occitanie est la 2^e région la plus étendue de France métropolitaine.
- En 2014, ses 5 731 000 habitants placent la région au 5^e rang des régions françaises mais la densité de la population sur ce vaste territoire est relativement faible, 79 hab./km², au 9^e rang des régions françaises.
- Trois des 13 départements regroupent plus de la moitié (55%) des habitants de la région : la Haute-Garonne (23%), l'Hérault (19%) et le Gard (13%).
- Entre 2010 et 2015, la population régionale a deux fois plus augmenté que la population nationale (+0,9% vs +0,5% par an). Ce dynamisme démographique concerne les quatre départements les plus urbains (Haute-Garonne, Tarn et Garonne, Hérault et Gard).

Les caractéristiques de l'échantillon

• Du point de vue démographique et de l'environnement de vie

L'échantillon représentatif des 18-75 ans interrogés est caractérisé par une part importante de la tranche d'âge des plus jeunes : près de 30% de 18-34 ans. Dans le même temps, près de 32% des foyers comprennent au moins un enfant mineur de moins de 16 ans. Globalement, 72% des foyers sont composés de deux à quatre personnes, tandis que 18% sont constitués de personnes vivant seules. Parmi les personnes interrogées, 83% habitent en Occitanie depuis au moins 10 ans et une nette majorité vit en maison individuelle. Par ailleurs, si 34% des occitans vivent en milieu urbain dense (unité urbaine de plus de 100 000 habitants), ils sont plus nombreux, 47%, à résider en milieu rural ou dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants.

• Du point de vue socio-professionnel

Les statuts d'activité des personnes interrogées se répartissent en 53% de personnes en emploi, 28% de retraités, 8% d'étudiants, 4% de chômeurs et 7% en situation « autre ». La faible proportion de chômeurs qui se soient déclarés comme tels peut être liée à deux facteurs : un taux de réponse à l'enquête plus faible dans ce groupe de population d'une part, et un certain taux de classements erronés des personnes dans la catégorie « autre situation » d'autre part. Par exemple, une personne en recherche d'emploi mais n'ayant pas droit aux allocations chômage a pu se déclarer, à tort, dans la catégorie « autre situation ».

Caractéristiques démographiques de l'échantillon régional (n = 1501)

% de l'échantillon régional*		% de l'échantillon régional*		% de l'échantillon régional*	
Sexe		Taille de l'unité urbaine du domicile		Mineurs < 16 ans dans le foyer	
Homme	49,0	Rural	24,1	Aucun	68,1
Femme	51,0	2 000 – 19 999 hab.	23,0	Un seul	12,7
Age		20 000 – 99 999 hab.	18,9	Plus de 1	19,2
18-34 ans	29,7	≥ 100 000 hab.	34,0	Durée de résidence en Occitanie	
35-44 ans	17,8	Département		Moins de 5 ans	7,6
45-54 ans	20,2	Ariège	2,6	De 5 à 9 ans	9,3
55-64 ans	17,7	Aude	6,6	De 10 à 19 ans	20,9
65-75 ans	14,6	Aveyron	4,7	20 ans et plus	62,1
Taille foyer		Gard	12,2	Type de logement	
1 personne	18,1	Haute-Garonne	24,3	Maison	72,5
2 personnes	36,5	Gers	3,0	Appartement	27,6
3-4	35,7	Hérault	19,6		
5 ou plus	9,7	Lot	3,0		
		Lozère	1,1		
		Hautes-Pyrénées	3,8		
		Pyrénées Orientales	8,1		
		Tarn	6,5		
		Tarn et Garonne	4,5		

* Données redressées à partir du recensement de la population 2014 (INSEE, RP 2014)
Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

Caractéristiques socio-professionnelles des personnes non scolarisées en âge de travailler

	% de l'échantillon régional*
Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS2003)	N=995
Agriculteurs exploitants	1,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	13,3
Professions intermédiaires	23,6
Employés	25,6
Ouvriers	18,0
Inactifs	10,5
Niveau de diplôme	N=977
Aucun diplôme	5,0
Diplôme de niveau inférieur au Baccalauréat	23,6
Diplôme de niveau équivalent au Baccalauréat	22,4
Diplôme de niveau équivalent à 2 années d'études supérieures	17,9
Diplôme de niveau équivalent à 3 ou 4 années d'études supérieures	18,1
Diplôme de niveau équivalent à 5 années ou plus d'études supérieures	12,5
Autre diplôme	0,4

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

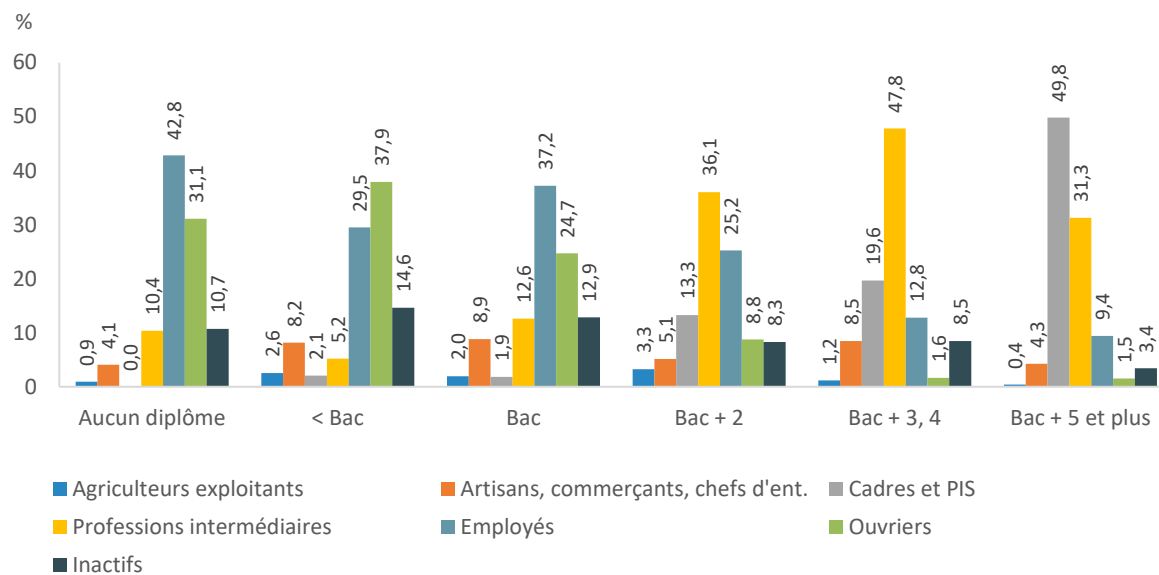
Parmi les répondants ayant terminé leurs études et en âge de travailler, près de 50% possèdent un diplôme de niveau équivalent à au moins deux années d'études supérieures après le Bac, tandis que 29% ont un diplôme de niveau inférieur au Bac ou sont sans diplôme.

Parmi ces mêmes répondants, 44% ont une profession d'ouvrier ou d'employé, 24% ont une profession intermédiaire et 13% sont cadres ou ont une profession intellectuelle supérieure. Il faut noter qu'indépendamment de leur profession, 6% de ces mêmes répondants sont au chômage et 11% sont inactifs au moment de l'enquête. Chez les répondant non scolarisés en âge de travailler, la part des niveaux de diplôme en fonction de la catégorie socioprofessionnelle confirme la disparité de répartition de ces deux caractéristiques dans la population interrogée.

Si moins de 2% des personnes sans diplôme ou ayant un diplôme de niveau inférieur au Bac atteignent une profession de cadre ou une profession intellectuelle supérieure, 31% des personnes ayant un diplôme de niveau équivalent à 5 années d'études supérieures occupent en revanche des professions intermédiaires et 9% des professions d'employés. De même, près de 25% des personnes ayant un diplôme de niveau équivalent à 2 années d'études supérieures occupent une profession d'employé et près de 9% une profession d'ouvrier.

Dans ce contexte, le niveau de diplôme semble être un meilleur indicateur du niveau socioculturel des personnes que la profession ou catégorie socioprofessionnelle.

Catégories socio-professionnelles selon le niveau de diplôme des personnes non scolarisées en âge de travailler



Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

Parallèlement, les femmes ont un peu plus souvent que les hommes un diplôme de niveau équivalent à au moins deux années d'études supérieures (48% vs 43%). Il en est de même pour les répondants âgés de 35 à 54 ans par rapport à leurs aînés âgés de 55 à 75 ans (51% vs 39%). Enfin, ces personnes diplômées sont proportionnellement plus nombreuses dans les zones les plus urbanisées : elles

représentent 47% des résidents des unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants et 55% des unités urbaines de plus de 100 000 habitants (Toulouse et Montpellier). Elles représentent néanmoins près de 40% des résidents du milieu rural et des unités urbaines de moins de 20 000 habitants.

PARTIE 02-

ENVIRONNEMENT ET SANTE : PERCEPTIONS ET CONNAISSANCES GENERALES

CHIFFRES CLES

- La quasi-totalité des personnes interrogées pensent que l'environnement peut avoir un effet sur la santé
- Plus de 95% des personnes ont entendu parler de 13 sujets santé environnement sur les 18 proposés
- Sur une échelle de 1 à 10, pour chacun des 18 sujets, le score moyen indiquant le niveau de préoccupation de l'ensemble des personnes connaissant le sujet est toujours supérieur à 5
- Malgré ces résultats, 15% des personnes interrogées ne prennent pas en compte les effets de l'environnement sur la santé dans leur vie quotidienne
- Par ailleurs, la presse, la radio et la télévision restent un moyen d'information sur ces sujets pour plus de 80% des personnes
- Parmi quatre actions proposées, la lutte contre la pollution atmosphérique est la plus souvent citée pour limiter les risques pour la santé

Connaissance des éléments de l'environnement pouvant avoir un effet sur la santé

A la question « Pensez-vous que l'environnement peut avoir un effet sur la santé ? », la quasi-totalité des personnes interrogées ont répondu « oui » : 98%. Cette conviction est générale quelle que soit la classe d'âge, la présence ou non d'enfant dans le foyer, le lieu plus ou moins urbanisé de résidence, le niveau de diplôme, le statut d'activité ou la catégorie socioprofessionnelle.

Du point de vue des connaissances thématiques, parmi les 18 sujets évoqués, 13 sont connus par au moins 95% des personnes interrogées. Les cinq sujets les moins souvent connus sont le radon, les légionelles, les perturbateurs endocriniens, les nanomatériaux et les plantes invasives. Concernant le radon, on observe que les personnes connaissant ce sujet sont proportionnellement plus nombreuses dans la classe d'âge des 55-75 ans, et, de façon cohérente, dans les foyers ne comprenant pas d'enfant de moins de 16 ans et chez les retraités. Elles sont également plus nombreuses lorsque le niveau de diplôme (des personnes non scolarisées) augmente et parmi les actifs cadres ou ayant une profession intellectuelle supérieure.

La tendance est comparable pour les légionelles. La part de personnes connaissant ce sujet augmente avec l'âge (et donc chez les retraités), est plus importante en milieu rural, chez les personnes ayant un diplôme de niveau supérieur au Bac et chez les actifs cadres ou de profession intellectuelle supérieure.

Concernant les perturbateurs endocriniens, on ne retrouve que la tendance liée à l'âge (et donc au statut de retraité), ainsi que la tendance liée au niveau de diplôme.

Concernant les nanomatériaux, seuls les actifs de profession cadre ou de profession intellectuelle supérieure sont significativement plus nombreux que les autres actifs à connaître le sujet.

Enfin, concernant le sujet des plantes invasives, seule la tendance liée à l'âge est retrouvée.

On peut noter le sujet particulier de l'amiante, qui bien que globalement largement connu par la population, en général, l'est encore d'avantage lorsque l'âge de la personne interrogée est plus élevé et lorsque celle-ci réside en milieu rural ou peu urbanisé.

Éléments environnementaux pouvant avoir un effet sur la santé : part des personnes interrogées en ayant déjà entendu parler.

	% de répondants en ayant déjà entendu parler
Qualité de l'air extérieur	99,9
Qualité de l'air intérieur	99,6
Qualité des sols	98,8
Qualité de l'eau du robinet	99,6
Qualité des eaux de baignade	99,0
Bruit	99,6
Ondes électromagnétiques	96,1
Radon	41,5
Monoxyde de carbone	98,2
Légionelles	68,6
Amiante	95,6
Perturbateurs endocriniens	83,0
Métaux lourds	97,7
Pesticides	99,5
Nanomatériaux	66,9
Pollens	97,8
Plantes invasives	71,8
Insectes vecteurs de maladies	99,6

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

Niveau de préoccupation vis-à-vis de ces sujets : score de 1 à 10 affecté par chaque personne

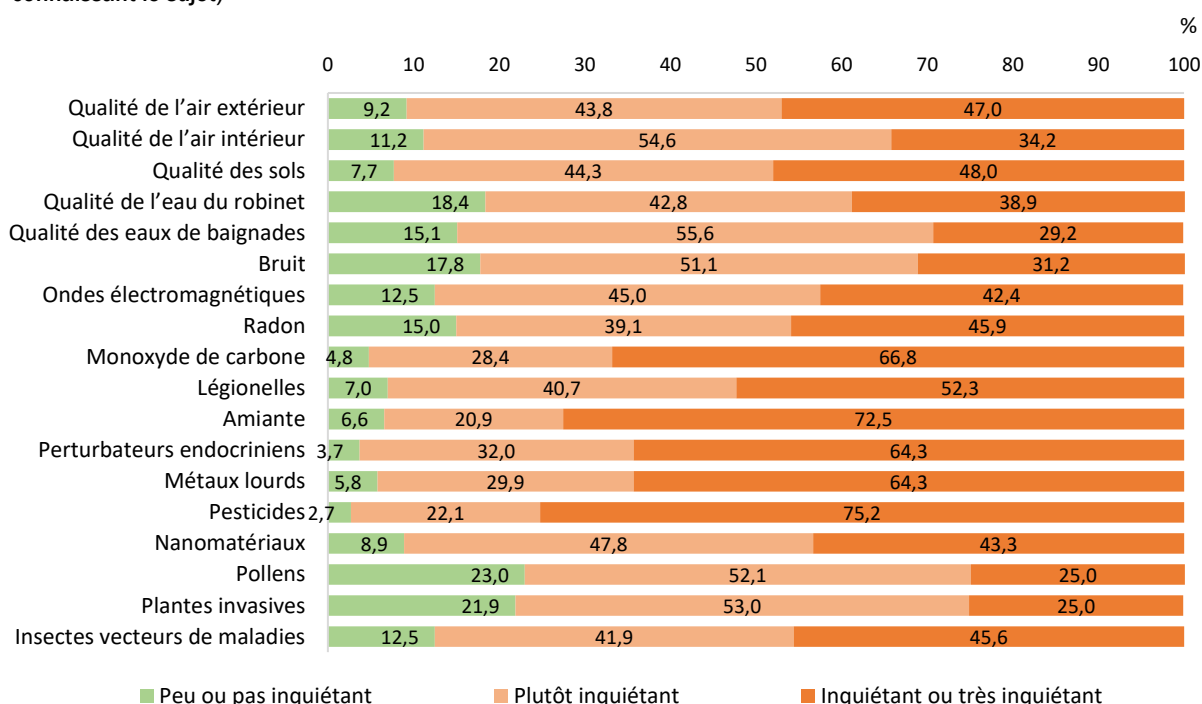
De façon globale, pour tous les sujets évoqués, le score moyen affecté par l'ensemble des personnes connaissant ce sujet est supérieur à 5. Ce score moyen est compris entre 5,5 vis-à-vis des pollens et 8,4 vis-à-vis des pesticides. Cela témoigne d'une préoccupation non négligeable de la population vis-à-vis de l'impact de l'environnement sur la santé d'une manière générale. Les 10 scores, de 1 à 10, ont été regroupés en trois classes : « peu ou pas inquiétant » : scores de 1 à 3, « plutôt inquiétant » : de 4 à 7 et « inquiétant ou très inquiétant » : de 8 à 10. Pour chaque sujet, les pourcentages de scores de chaque classe, attribués par les personnes connaissant ce sujet, ont été calculés.

Pour un certain nombre de sujets, on observe que la part des personnes ayant attribué un score de la classe « inquiétant ou très inquiétant » est supérieure à celle des personnes ayant affecté un score de la classe « plutôt inquiétant » bien que cette dernière soit plus étendue². C'est le cas pour la qualité de l'air extérieur, les insectes vecteurs, la qualité des sols, le radon et les légionelles, sujets que 45 à 50% des personnes considèrent comme inquiétant ou très inquiétants. Cette proportion est plus importante pour les perturbateurs endocriniens, les

métaux lourds et le monoxyde de carbone, avec 65% environ des personnes les considérant comme inquiétant ou très inquiétants. Enfin, les sujets qui préoccupent de façon importante la plus grande part des personnes, entre 70 et 75%, sont l'amiante et les pesticides.

On peut enfin noter que certains sujets moins souvent connus par les répondants, préoccupent néanmoins ceux qui en ont déjà entendu parler : c'est le cas du radon, des légionelles et des perturbateurs endocriniens.

Proportion de personnes pour chaque classe de score de préoccupation, attribué à chaque sujet environnemental (personnes connaissant le sujet)



Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

L'analyse du niveau de préoccupation en fonction des différentes caractéristiques de la population est limitée par les faibles effectifs obtenus lorsqu'on crée les sous-groupes correspondants. Néanmoins, certaines observations peuvent être faites.

Pour la qualité de l'air extérieur, des personnes en proportion plus importante sont fortement préoccupées (score de 8 à 10) lorsque elles ont un diplôme supérieur au Bac, qu'elles habitent en milieu urbain dense ou qu'elles ont un enfant de moins de 16 ans à la maison. A contrario, les ouvriers apparaissent moins préoccupés par

la pollution atmosphérique. Pour la qualité de l'air intérieur, seul le fait d'avoir un diplôme supérieur au bac est associé à une plus grande proportion de personnes très préoccupées.

Pour la qualité des sols et le bruit, la proportion de personnes très préoccupées augmente avec la tranche d'âge du répondant. Parallèlement, concernant spécifiquement le bruit, la proportion des personnes peu ou pas préoccupées augmente quand le niveau de diplôme diminue.

² La classe « plutôt inquiétant » inclut 4 niveaux de score (4,5,6 et 7) tandis que la classe « inquiétant ou très inquiétant » ne comprend que trois niveaux de score (8, 9 et 10)

Si aucune caractéristique de la population n'est associée de façon significative à la proportion de personnes préoccupées par la qualité des eaux de baignades, la qualité de l'eau du robinet en revanche préoccupe d'autant moins souvent que les personnes interrogées sont plus âgées, qu'elles ont un diplôme de niveau inférieur ou équivalent au bac ou qu'elles occupent une profession d'ouvrier.

Pour les ondes électromagnétiques et le monoxyde de carbone, des personnes en proportion plus importante sont fortement préoccupées lorsqu'elles ont un enfant de moins de 16 ans.

Pour les pollens et les insectes vecteurs, le fait d'avoir un diplôme de niveau inférieur ou égal au bac est associé à une plus grande proportion de personnes très préoccupées.

Enfin le sujet des perturbateurs endocriniens préoccupe d'autant plus de personnes que celles-ci sont âgées de plus de 35 ans, qu'elles ont un enfant de moins de 16 ans ou qu'elles ont un diplôme de niveau supérieur au bac. A l'inverse, les personnes interrogées sont moins souvent préoccupées lorsqu'elles occupent une profession d'ouvrier.

Des médias d'information « classiques » pour les sujets santé et environnement

Pour plus de 80% des répondants, l'information concernant la santé et l'environnement leur parvient via les médias les plus répandus : presse, radio ou télévision. L'entourage familial, amical ou professionnel est également une voie d'information pour près de 40% des personnes. Les professionnels de santé et les sites internet spécialisés représentent en fréquence la 3^e voie d'information : respectivement pour 28 et 25% des répondants.

Part des répondants se déclarant informé par chacune des voies proposée, population globale

	% de répondants informés par cette voie
Presse, radio, télé	83,1
Sites internet sur la santé	25,0
Sites encyclopédiques	18,0
Sites officiels (ministère, ARS...)	18,0
Entourage (famille, amis...)	39,7
Professionnels de santé	28,0
Asso. de défense de l'environnement, de patients, de consommateurs	11,4
Ne s'informe pas	3,7

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

La fréquence d'utilisation de certaines voies d'information, en particulier internet, est parfois liée statistiquement à certaines caractéristiques de la population interrogée.

Ainsi, la fréquence d'utilisation des médias classiques (presse, radio, télé) augmente avec l'âge, a contrario de l'information auprès de l'entourage. La fréquence d'utilisation des sites officiels (Ministères, Agence régionale de santé, Santé publique France) augmente avec le niveau de diplôme et elle est plus importante chez les cadres et professions intellectuelles supérieures que dans les autres catégories professionnelles. D'une façon générale, la fréquence d'utilisation des sites internet augmente avec le niveau de diplôme.

Enfin, l'information des répondants auprès des associations (patients, consommateurs, défense de l'environnement) est plus fréquente chez ceux qui vivent en milieu urbain dense.

La fréquence d'utilisation des autres voies d'information ne montre pas de différence significative selon les caractéristiques des répondants.

Des acteurs référents divers pour l'information sur la santé et l'environnement

Le tableau ci-dessous liste les acteurs publics qui étaient proposés aux personnes interrogées en leur demandant quel était pour eux les trois acteurs les mieux placés pour les informer sur les sujets relatifs à la santé et à l'environnement. La préférence des répondants est assez diversifiée, les proportions pour les différents types d'acteur variant de 17 à 48%.

Part de répondants ayant cité chaque type d'acteur comme faisant partie des trois les mieux placés pour les informer

	% de répondants
Services de l'état	30,4
Collectivités territoriales	16,8
Assoc. malades	21,7
Professionnels de santé	47,8
Enseignants, chercheurs	36,7
Journalistes	31,4
Assoc. consommateurs	39,0
Assoc. défense de l'environnement	43,9
Aucun/Ne sait pas	2,4

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

Certains acteurs sont plus ou moins souvent cités dans le trio de tête en fonction de certaines caractéristiques des répondants.

Ainsi, les services de l'état d'une part et les enseignants ou chercheurs d'autre part sont d'autant plus souvent cités que le niveau de diplôme du répondant est élevé ou que celui-ci est jeune. A l'inverse, les associations de consommateurs sont d'autant plus souvent citées que l'âge du répondant augmente.

Caractéristiques de la meilleure prise en compte des effets de l'environnement sur la santé en fonction de l'âge des répondants

Personnes ayant déclaré une meilleure prise en compte qu'il y a 5 à 10 ans	Fréquence de prise en compte			Etendue de prise en compte	
	En permanence	De temps en temps	Rarement	Sur certains aspects	Sur l'ensemble des sujets
18-34 ans	33,8	61,7	4,5	42,7	57,3
35-54 ans	44,5	51,1	4,4	31,9	68,1
55-75 ans	52,8	41,6	5,6	25,1	74,9

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

Évolution déclarée des comportements

Plus de 80% des personnes interrogées déclarent prendre en compte les effets de l'environnement sur la santé davantage qu'il y a 5 à 10 ans, cette proportion étant un peu plus élevée chez les personnes ayant au moins un enfant de moins de 16 ans dans le foyer (87% contre 77%).

Parmi ces personnes néanmoins, 33% déclarent n'y être attentif que sur certains aspects (à l'inverse 67% y sont attentifs pour l'ensemble des sujets). On peut observer que cette proportion diminue avec l'âge : 43% chez les 18-34 ans, 32% chez les 35-54 ans et 25% chez les 55-75 ans. Par ailleurs, parmi les personnes ayant déclaré prendre en compte l'impact de l'environnement sur la santé, 56% déclarent ne prendre en compte ces questions que de temps en temps ou rarement (à l'inverse 44% déclarent prendre en compte ces questions en permanence). Comme précédemment, cette proportion diminue significativement avec l'âge.

Ces précisions modèrent l'ampleur de l'évolution des comportements déclarée initialement. Par ailleurs, le niveau de modification des comportements apparaît augmenter avec l'âge comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Les personnes qui ne prennent pas en compte les effets de l'environnement sur la santé, ni aujourd'hui ni par le passé, représentent 15% des répondants. Les raisons principales sont qu'elles ne sont pas convaincues du risque pour la santé (25%), ou que cette thématique ne les intéresse pas (25%), ou une autre raison non explicitée réellement (25%).

Le manque d'information ou de connaissance n'est invoqué que par moins de 10% de ces personnes.

Les actions jugées les plus importantes

Le tableau ci-dessous liste les actions qui étaient proposées aux personnes interrogées en leur demandant de citer par ordre d'importance décroissant, celles qui leur paraissaient utiles pour limiter les risques pour la santé.

La lutte contre la pollution des milieux (air, eau, sol) est l'action la plus souvent citée et le plus souvent en premier, suivie du renforcement de l'information.

Pour chaque action, la proportion de personnes citant cette action en premier peut être associée à certaines caractéristiques des répondants. Le fait d'avoir ou non un enfant de moins de 16 ans est ainsi associé de façon importante au choix prioritaire du renforcement de l'information et, dans une moindre mesure, associé à la priorisation de la lutte contre les pollutions des milieux.

Proportion de répondants ayant cité chaque action comme prioritaire

	% de répondants ayant cité cette action	% de répondants ayant cité cette action en premier
Lutter contre la pollution atmosphérique	80,5	48,4
Faire avancer la recherche sur les nouveaux risques	62,5	10,4
Lutter contre les inégalités vis-à-vis des risques environnementaux	44,5	8,8
Renforcer l'information pour que chacun soit acteur de sa santé	77,3	30,3
Ne sait pas /aucun	2,0	2,0

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

PARTIE 03—

QUALITE DE L'AIR EXTERIEUR, POLLENS, MOBILITE

FAITS MARQUANTS

- Une meilleure qualité de l'air perçue par les répondants plus âgés et par les habitants des zones moins urbanisées
- Une faible réception des informations diffusées sur la qualité de l'air
- Une connaissance moyenne du sujet des pollens et de son actualité
- Pour améliorer la qualité de l'air : le développement du covoiturage, des transports en commun et du contrôle des émissions de pesticides recueillent le plus grand nombre d'avis favorables
- Les trajets domicile-travail effectués en voiture individuelle par 60 à 70% des répondants
- Pour favoriser la pratique de la marche à pied et du vélo : plus de zones aménagées, des distances domicile-travail compatibles et l'aménagement des moyens de transport en commun au transport des vélos

Données de contexte

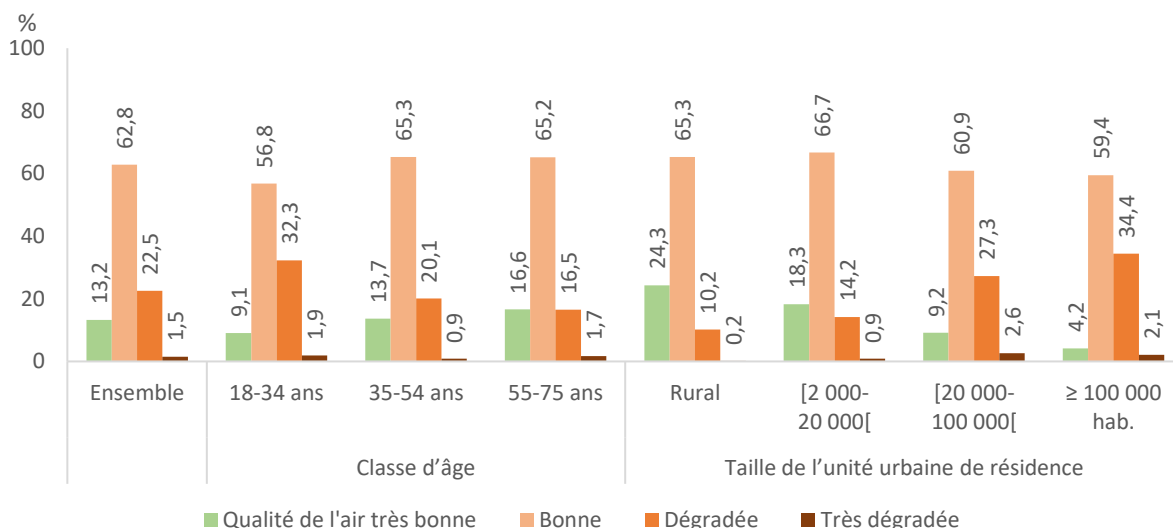
Près de la moitié de la population occitane (48%) habite dans des unités urbaines (UU) de plus de 20 000 habitants [1]. Aussi, concernant les sujets relatifs à la mobilité, il a semblé pertinent de préciser ici, à côté des résultats de l'ensemble de l'échantillon, ceux de la population résidant dans ce type d'unités urbaines.

Qualité de l'air extérieur

• Perception de la qualité de l'air dans leur environnement extérieur par les personnes interrogées

Pour 76% des personnes interrogées, la qualité de l'air qu'elles respirent à l'extérieur est bonne ou très bonne, tandis qu'elle est dégradée ou très dégradée pour 24% d'entre elles. Cette perception varie avec deux caractéristiques des personnes interrogées. La part des personnes percevant la qualité de l'air comme très bonne augmente avec l'âge et diminue avec la taille de l'unité urbaine où elles habitent. La tendance inverse est observée pour la part des personnes percevant la qualité de l'air comme dégradée.

Répartition (%) des caractéristiques socio-économiques des répondants âgés de 15 à 24 ans et de ceux âgés de 25 à 74 ans



Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

• Connaissances et information sur la qualité de l'air

Deux questions ont porté respectivement sur la connaissance de l'indice Atmo et sur celle du site internet de l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air dans la région : Atmo-Occitanie.

Les informations quotidiennes diffusées par Atmo-Occitanie ne concernant que les grandes unités urbaines (UU), seules les réponses des personnes résidant dans des UU de plus de 20 000 habitants ont été analysées. On observe que 83% de ces personnes ne connaissent pas l'indice Atmo et que 94% ne connaissent pas le site internet d'Atmo-Occitanie. Cette proportion ne varie

pas entre les répondants des UU de taille comprise entre 20 000 et 100 000 habitants et les répondants des UU de taille supérieure à 100 000 habitants.

Finalement, la seule caractéristique des personnes interrogées liée à la fréquence de connaissance de ces deux informations est le niveau de diplôme. Lorsque le niveau de diplôme des personnes interrogées augmente (niveau inférieur, équivalent ou supérieur au bac), la part des personnes qui connaissent l'indice Atmo augmente de 4 à 24% et la part de celles qui connaissent le site internet d'Atmo-Occitanie augmente de 1 à 8%.

Connaissances sur les pollens

Cet aspect particulier de la qualité de l'air extérieur a été exploré au travers de trois questions posées aux 1 472 personnes qui avaient signalé qu'elles avaient déjà entendu parler de ce sujet.

Une majorité d'entre elles, 63%, connaissent le nom d'au moins une plante allergisante mais 67% ne connaissent pas de mesure de protection vis-à-vis des pollens ou des plantes allergisantes. Par ailleurs, 53% ne se tiennent pas informées ou ne sont pas intéressées par le sujet et, si 19% se renseignent auprès des professionnels de santé, 2% seulement des personnes se renseignent sur le site du RNSA.

Dans les UU de plus de 20 000 habitants, les personnes logées en maison individuelle connaissent un peu plus souvent le nom d'au moins une plante allergisante que celles vivant en appartement : 68% vs 51%. De même, les personnes logées en maison individuelles sont 34% à connaître des mesures de protection contre les pollens ou les plantes allergisantes, contre 24% des personnes vivant en appartement. Parallèlement, les personnes logeant en maison individuelle sont plus nombreuses que celles vivant en appartement à se renseigner sur internet à propos de ce sujet, de même que les personnes ayant un diplôme de niveau supérieur ou équivalent au bac par rapport à celles ayant un diplôme de niveau inférieur au bac.

Actions utiles pour améliorer la qualité de l'air

Il a été demandé aux personnes de sélectionner, parmi 14 actions proposées, celles qui leur paraissaient utiles pour améliorer la qualité de l'air. Les pourcentages de personnes pour lesquelles l'action serait utile sont présentés par ordre décroissant dans le tableau ci-après.

On peut tout d'abord observer que les proportions de personnes jugeant l'action utile sont réparties de façon comparable que l'on considère la population dans son ensemble ou seulement les personnes vivant dans des UU de plus de 20 000 habitants.

Concernant les résultats proprement dits, trois actions recueillent plus de 80% d'avis favorables : le covoiturage, l'amélioration des transports en commun et le contrôle des émissions de pesticides. Le positionnement en pre-

mier de cette dernière action est cohérent avec l'inquiétude fréquente vis-à-vis des pesticides, relevée dans le premier chapitre.

Proportion de répondants pour lesquels l'action serait utile

Actions proposées	Ensemble n=1482	Résidents UU > 20 000 hab. n=653
Contrôler l'utilisation des pesticides à proximité des habitations	83,8	85,2
Améliorer le réseau des transports en commun	82,2	83,7
Développer le covoiturage	80,1	80,9
Favoriser le développement de véhicules propres	76,3	79,2
Favoriser le développement des pistes cyclables	75,9	79,4
Développer le transport de marchandises par train et par bateau	67,4	67,3
Contraindre les pollueurs à payer une redevance	54,9	55,3
Renforcer la réglementation sur les émissions des véhicules	47,6	52,5
Interdire le brûlage des déchets verts	38,1	40,7
Développer la circulation alternée lors des pics de pollution	37,6	38,8
Taxer les poids lourds qui traversent la région	34,1	33,5
Instaurer des péages urbains pour limiter la circulation en ville	20,7	21,1
Baisser la vitesse des véhicules routiers	18,1	21,0
Autres	6,3	5,8

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

Deux actions recueillent entre 50 et 60% d'avis favorables : une redevance pour les pollueurs et le renforcement de la réglementation sur les émissions des véhicules.

Ce classement renvoie les actions qui impactent directement les comportements des personnes ou les contraintes qui leurs sont infligées en bas de tableau : interdire de brûler les déchets verts, imposer plus facilement la circulation alternée, instaurer des péages urbains et surtout diminuer la vitesse autorisée. Seul le développement du covoiturage qui est un changement des comportements figure dans le haut du tableau.

Ce résultat est sans doute à prendre en compte dans la définition des politiques publiques et des stratégies de communication vers la population.

Certaines caractéristiques des personnes interrogées peuvent modifier la proportion d'avis favorables à une action. La taxation des poids lourds qui traversent la région et le développement du transport des marchandises par une autre voie que la route recueillent d'autant plus d'avis favorables que les répondants sont plus âgés. A l'inverse, le développement des véhicules propres recueille d'autant plus d'avis favorables que les répondants sont plus jeunes. Par ailleurs, l'abaissement de la vitesse autorisée et le renforcement de la réglementation sur les émissions des véhicules sont d'autant plus souvent jugés utiles que le répondant réside en milieu plus urbanisé.

Caractéristiques des trajets quotidiens et comportements de transport

Les réponses aux questions relatives à cette rubrique n'ont été analysées que pour les personnes en emploi, au chômage (trajets quotidiens lorsqu'elles travaillaient) ou en formation.

Caractéristiques des trajets « domicile-travail »

Pour se rendre au travail ou sur le lieu de formation	UU > 20 000 hab. N=395	UU ≤ 20 000 hab. N=453
Temps trajet aller-retour	%	%
Moins de 15 min	18,6	19,4
De 15 à moins de 30 min	28,9	30,4
De 30 min à moins d'1 h	26,3	30,3
De 1 à moins de 2 h	16,8	14,0
Plus de 2h par jour	2,9	2,9
Cela dépend des jours	6,4	3,2
Transport habituel	%	%
Voiture individuelle	62,2	80,5
Co-voiturage	3,7	0,8
2 roues motorisé	0,8	1,4
Transports en commun	16,8	2,9
A pied	9,5	10,2
A bicyclette	7,0	2,5
Autre	0,1	1,7

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

On peut observer que la répartition des fréquences par tranche de temps de trajet n'est pas très différente entre le groupe des personnes résidant dans une UU de plus de 20 000 habitants et les personnes vivant dans une UU de moins de 20 000 habitants ou en milieu rural. Dans les deux cas, 55% à 60% des personnes ont un temps de trajet compris entre 15 min et une heure.

Certains moyens de transport marquent davantage la différence entre population urbaine et population rurale ou peu urbanisée. La voiture individuelle est plus souvent utilisée en zone peu urbanisée (81% vs 62%) et les transports en commun moins souvent (3% vs 17%). On peut supposer que ces différences sont liées aux différences d'équipement en transports en commun entre le milieu urbain et les zones plus rurales.

En revanche, le covoiturage, le deux-roues motorisé et la marche à pied sont utilisés à des fréquences comparables dans les populations des deux types de zone.

Si l'on fait un focus sur la population urbaine des personnes vivant dans des UU de plus de 20 000 habitants, on peut observer un lien entre le temps de trajet et le moyen de transport utilisé :

- La marche à pied concerne le plus souvent, 80% des cas, les temps de trajet les plus courts, inférieurs à 30 min ;
- La bicyclette concerne le plus fréquemment (79%) les trajets de 15 min à une heure ;
- Les transports en commun concernent le plus souvent, 75%, des temps de trajet plus longs, de 30min à deux heures ;
- Les trajets en voiture ont des durées plus variables : moins de 15 min pour 18% des personnes, entre 15 et 30 min pour 31%, entre 30 min et une heure pour 22%, entre une et deux heures pour 17%.

Par ailleurs, les temps de trajet de moins de 30 min sont un peu plus fréquents dans les villes moyennes de 20 à 100 000 hab. (58%) que dans les grandes villes de plus de 100 000 hab. (43%). De même, l'utilisation de la voiture individuelle est significativement plus fréquente dans les villes moyenne (79%) que dans les grandes villes (54%), au détriment des transports en commun (3%) et du vélo (1%). Concernant les caractéristiques individuelles, on observe que les moins de 35 ans utilisent davantage les transports en commun (28%) que les 35 ans et plus (8%) et que les personnes avec un enfant de moins de 16 ans marchent plus fréquemment (14%) que les autres (6%).

• **Les motifs du choix de la voiture individuelle...**

L'absence ou l'insuffisance de transports en commun est la raison avancée la plus fréquente pour le choix de la voiture individuelle, dans le milieu rural ou les UU de 20 000 habitants ou moins (55%) et, dans une moindre mesure, dans les villes de plus de 20 000 hab. (35%). Dans le même registre, la durée trop longue du trajet en transport en commun conduit 6% de la population des zones peu urbanisées et 11% des habitants des villes à utiliser leur voiture individuelle.

La deuxième raison avancée en termes de fréquence pour l'utilisation de la voiture est le « choix personnel » : respectivement 18% des répondants vivants en zone rurale ou peu urbanisée et 29% des répondants vivant en zone urbaine. Ce terme « choix personnel », assez large, renvoie à des notions plus intimes de liberté, d'autonomie des déplacements, d'espace personnel protégé.

La troisième raison avancée est la présence de contraintes professionnelles en termes d'horaires, de types de déplacements, de transport de matériel, pour 13% de la population, ce pourcentage variant peu avec le degré d'urbanisation de la zone de domicile.

Ce qui pourrait renforcer la pratique du vélo et de la marche

Les suggestions faites pour une pratique plus fréquente de la marche ou du vélo, aux personnes en capacité d'utiliser ces deux modes de transport, sont décrites dans le tableau suivant. Elles recueillent toutes un avis favorable de la part de 25% ou plus des répondants, quel que soit le degré d'urbanisation de la zone de domicile.

La mesure recueillant le plus d'avis favorable est l'amélioration quantitative et qualitative des pistes cyclables et d'une façon générale des zones de circulation à vélo ou à pied (47%).

La compatibilité de la distance domicile-travail avec la pratique du vélo ou de la marche à pied recueille ensuite 35% d'avis favorables.

Enfin, l'aménagement des transports en commun facilitant l'intermodalité des transports (pouvoir facilement emporter son vélo dans le métro par exemple) recueille également 35% d'avis favorables.

Fréquence d'approbation des mesures proposées pour une pratique plus fréquente du vélo ou de la marche

	Ensemble n=872
Plus de pistes cyclables et de meilleurs aménagements pour piétons et cyclistes	47,3%
Distance domicile-travail compatible avec la marche ou le vélo	34,9%
Baisse du prix des vélos électriques	26,8%
Meilleure adaptation des transports en commun au transport des vélos	34,8%
Autres	7,3%

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

Si l'on fait un focus sur les UU de plus de 20 000 habitants, le pourcentage d'avis favorable aux différentes mesures proposées varie avec certaines caractéristiques de la population.

Ainsi, l'amélioration des pistes cyclables recueille d'autant plus d'avis favorables que les répondants sont âgés tandis que la compatibilité de la distance domicile-travail est logiquement plus souvent retenue comme condition de la pratique du vélo ou de la marche chez les répondants travailleurs (actifs en emploi de moins de 55 ans).

La compatibilité de la distance domicile-travail est également plus fréquemment avancée par les répondants des grandes villes (plus de 100 000 habitants) que dans les villes moyennes (20 à 100 000 habitants). Ce résultat renvoie à des notions d'aménagement du territoire des grandes agglomérations favorisant la mixité entre zones d'activité économique et zones résidentielles.

Enfin, ce critère est nettement moins souvent retenu par les personnes occupant une profession d'ouvrier.

Facteurs facilitant la pratique du vélo ou de la marche à pied : fréquence d'avis favorable aux mesures proposées selon les caractéristiques de la population

Pour les habitants des UU > 20 000 habitants	Plus de pistes cyclables	Distance domicile-travail compatible
Classe d'âge	%	%
18-34 ans	38,0	41,4
35-54 ans	43,0	57,3
55-75 ans	66,5	31,8
Taille de l'unité urbaine (UU)		
[20 000 – 100 000 [hab.	53,0	26,3
100 000 hab. et plus	42,7	48,5
Catégorie socioprofessionnelle (actifs non scolarisés)		
Agric. exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entrep.	34,2	26,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	45,3	52,2
Professions intermédiaires	40,1	43,4
Employés	45,6	38,7
Ouvriers	52,5	10,5

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

PARTIE 04—

LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX A L'INTERIEUR DU LOGEMENT

FAITS MARQUANTS

- Parmi les produits de synthèse utilisés dans la maison, les produits d'hygiène et cosmétiques d'une part et les produits de jardinage d'autre part sont ceux pour lesquels les personnes interrogées sont le plus souvent vigilantes
- Si une grande majorité des répondants connaissent l'origine du monoxyde de carbone, les mesures de prévention sont moins fréquemment appliquées
- Les informations utiles concernant le radon, les légionelles, les risques liés à ces deux facteurs et les mesures de prévention sont très mal connus par les personnes interrogées
- La présence d'humidité et de moisissures dans le logement est associée à des caractéristiques de défavorisation sociale. Ainsi, elle apparaît comme un indicateur des inégalités sociales d'environnement et, secondairement, d'inégalité sociale de risque sanitaire
- 38% des personnes interrogées n'ont jamais entendu parler du saturnisme et la voie de contamination par les peintures n'est pas mieux connue des personnes habitant un logement ancien que des personnes habitant un logement récent

Avertissement

Ce chapitre ne traite pas des pollutions intérieures liées aux matériaux de construction ou d'ameublement car les informations sur ce type de matériaux ne font pas encore l'objet d'une diffusion auprès du grand public et, en conséquence, ces matériaux ne peuvent pas faire l'objet de choix de consommation par la population.

En revanche, la présence de moisissures dans les logements, témoignant d'un risque respiratoire pour leurs habitants, a été présentée bien que les données ne soient pas issues de cette enquête mais du Baromètre Santé 2016 [2-4], pour la région Occitanie.

Les choix de consommation et d'utilisation des produits non alimentaires à la maison

La première série de questions a porté sur le choix actuel des consommateurs interrogés vis-à-vis d'une série de produits non-alimentaires utilisés à la maison. Les fréquences des réponses ne concernent que les personnes utilisant ces produits.

Les produits de jardinage d'une part et les produits d'hygiène et cosmétiques d'autre part, sont les familles pour lesquelles 57 et 51% respectivement des personnes interrogées déclarent être attentives à leur composition et à leurs précautions d'usage de façon régulière. On retrouve ici la préoccupation particulière déjà observée vis-à-vis des pesticides. Par ailleurs, les produits d'hygiène et cosmétiques présentent la caractéristique d'être en contact direct avec le corps. En revanche, les produits contre les nuisibles et pour le bricolage font moins souvent l'objet de précautions d'achat ou d'usage : respectivement 40 et 41% de façon régulière.

Les fréquences de ces attitudes sont significativement différentes selon certaines caractéristiques des personnes interrogées :

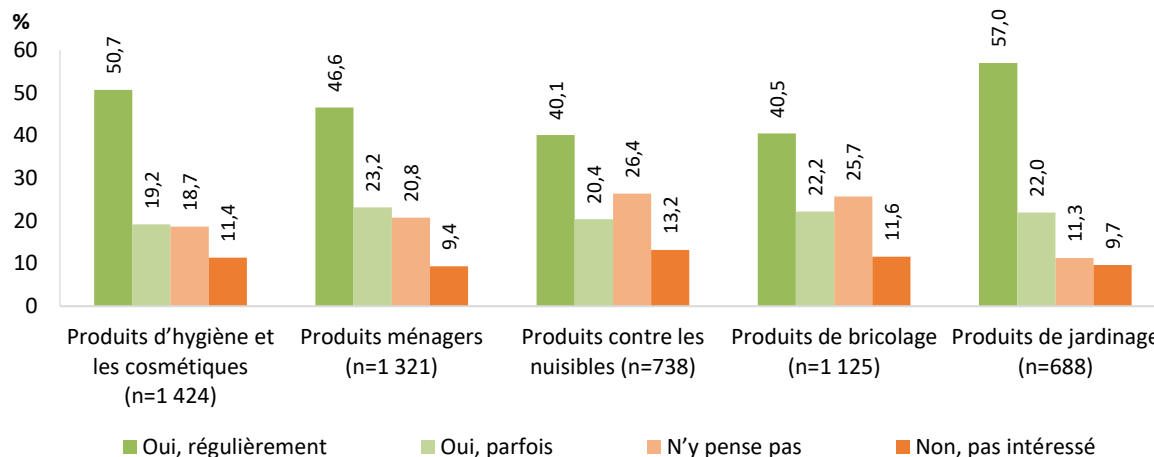
- La vigilance vis-à-vis des produits d'hygiène et des produits ménagers est plus fréquente chez les femmes et les personnes ayant un diplôme de niveau supérieur au bac. Elle est moins fréquente parmi les personnes au chômage ;
- Concernant les produits de bricolage, la vigilance apparaît plus fréquente chez les retraités ;
- Concernant les produits de jardinage, la vigilance est légèrement plus fréquente chez les plus âgés (55-75 ans) et les personnes ayant un diplôme de niveau supérieur au bac. Elle est moins fréquente chez les personnes au chômage.

Le lien entre le chômage, impliquant des ressources plus faibles, et le prix des produits serait à explorer.

En bricolant (1 108 personnes concernées), 53% des personnes prennent systématiquement des précautions lors de leurs travaux vis-à-vis des poussières émises.

LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX À L'INTÉRIEUR DU LOGEMENT

Répartition (%) des niveaux de prise en compte de la composition et des précautions d'usage des produits non alimentaires utilisés à domicile



Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

La deuxième question cherchait à savoir si les habitudes d'achat de ces produits par les personnes interrogées avaient changé avec le temps, en raison d'une préoccupation grandissante vis-à-vis de leurs risques sanitaires. La réponse est « oui » pour 62% des personnes, ce qui se traduit par un renoncement à ces produits pour 72% et/ou un changement de produit pour 60%, et/ou la fabrication à domicile des produits utiles pour 21% des personnes. Ces changements de consommation sont là encore plus fréquents chez les femmes, mais aussi lorsqu'un enfant de moins de 16 ans vit dans le foyer, chez les personnes ayant un diplôme de niveau supérieur au bac, chez les cadres et professions intellectuelles supérieures. Ils sont à l'inverse plus rares parmi les personnes au chômage et les ouvriers, ce qui relance l'interrogation sur le lien éventuel entre les ressources et le prix d'un changement de produits.

La pollution de l'air intérieur par le monoxyde de carbone (CO)

La quasi-totalité des personnes interrogées, 96%, vit dans un logement ventilé naturellement ou par ventilation mécanique contrôlée. Néanmoins, il est déjà arrivé à 13% des personnes interrogées de boucher volontairement les entrées ou sorties d'air ou de couper le système de ventilation. Pour ces deux fréquences, on n'observe pas de différence selon les caractéristiques des personnes.

En termes de connaissances, parmi les 1 470 personnes supposées connaître le CO, 14% ne connaissent pas l'origine de sa présence dans un logement. La fréquence de cette méconnaissance diminue significativement avec l'âge, avec le fait d'habiter dans une maison individuelle par rapport à un appartement, avec le niveau de diplôme, chez les retraités et les personnes en emploi, chez les cadres et professions intellectuelles supérieures par rapport aux ouvriers. Néanmoins, 75% des plus jeunes, 76% des personnes vivant en appartement, 81% des personnes ayant un diplôme de niveau inférieur au bac et 74% des ouvriers connaissent l'origine du CO.

Proportions de personnes connaissant l'origine du CO dans un logement parmi celles ayant déjà entendu parler de ce gaz

	Oui (%)	Non (%)
Classe d'âge	%	%
18-34 ans	74,6	25,4
35-54 ans	89,7	10,3
55-75 ans	92,8	7,2
Type de logement		
Maison individuelle	89,8	10,2
Appartement	76,4	23,6
Niveau de diplôme (non scolarisés)		
< bac	81,3	18,7
= bac	84,5	15,6
> bac	93,1	6,9

LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX À L'INTÉRIEUR DU LOGEMENT

	Oui (%)	Non (%)
Statut d'activité (non scolarisés)		
En emploi	87,5	12,5
Au chômage	54,2	45,8
Retraité	93,4	6,6
Autre situation	81,3	18,7
Catégorie socioprofessionnelle (actifs, en emploi ou non)		
Agric. exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entrep.	87,2	12,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	94,2	5,8
Professions intermédiaires	89,3	10,7
Employés	83,3	16,7
Ouvriers	73,5	26,5

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

En termes de comportements, 29% des personnes n'ont pas fait faire vérifier leurs appareils de chauffage et production d'eau chaude au gaz, 25% n'ont pas fait ramoner leurs conduits de fumée et 50% n'ont pas fait vérifier leur système de ventilation au cours des 12 mois précédant l'enquête. La vérification des chaudières et le ramonage des conduits de fumée sont plus fréquents chez les personnes les plus âgées.

La pollution de l'air intérieur par le radon

Le risque de pollution des logements par le radon est gradué en trois catégories³ et chaque commune est classée dans l'une de ces catégories. En Occitanie, 1 125 communes sont en catégorie 1 (77%), 157 communes sont en catégorie 2 (10%) et 219 communes sont en catégorie 3 (13%). On a demandé aux personnes qui avaient déjà entendu parler du radon si d'après elles leur commune était concernée par le radon.

³ Catégorie 1 : communes à faible potentiel radon ; Catégorie 2 : communes à faible teneur en uranium mais avec des caractéristiques géologiques facilitant le transfert du radon vers les bâtiments ; Catégorie 3 : communes à forte teneur en

Répartition des réponses des personnes interrogées sur la présence de radon dans leur commune selon la situation réelle de leur commune vis-à-vis du radon

	Oui (%)	Non (%)	Ne sait pas ou ne connaît pas le radon (%)
Catégorie 1	1,3	22,0	76,7
Catégorie 2	9,4	16,1	74,5
Catégorie 3	6,1	17,2	76,7

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

Globalement, 75% des personnes interrogées ne connaissent pas le radon ou ne savent pas si leur commune est concernée par ce gaz radioactif, quel que soit le statut de leur commune.

Si l'on fait un focus sur les communes exposées, 9 et 6% des personnes habitant en zone 2 ou 3 respectivement, connaissent leur statut, tandis que 16 et 17% respectivement pensent que leur commune n'est pas concernée. Les effectifs de personnes n'ont pas permis d'étudier le lien éventuel de ces connaissances avec les caractéristiques des personnes interrogées.

Par ailleurs, parmi les personnes ayant indiqué que leur commune était concernée par le radon, la moitié d'entre elles ne connaissent pas de mesures simples pour limiter l'exposition au radon.

Les moisissures dans les logements

L'effectif de la population interrogée est ici de 2 520 personnes car il s'agit des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête précédente : le baromètre santé 2016.

Globalement, 8% des personnes interrogées déclarent la présence de moisissures ou d'humidité, de façon limitée ou plus étendue, sur les murs ou les plafonds de leur logement (hors salle de bain et WC).

uranium et où on mesure fréquemment des concentrations élevées en radon dans les bâtiments.

LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX À L'INTÉRIEUR DU LOGEMENT

Cette proportion peut paraître faible mais elle varie avec certaines caractéristiques des personnes interrogées. Ainsi, elle est plus importante chez les plus jeunes, chez les personnes au chômage, chez les ouvriers et chez les personnes dont le revenu par unité de consommation⁴ de leur foyer est dans le tercile le plus faible.

Compte tenu de ces observations, on peut considérer que la présence d'humidité ou de moisissures dans le logement est un indicateur des inégalités sociales d'environnement pouvant conduire à des inégalités sociales de santé.

Proportions de personnes vivant dans un logement présentant de l'humidité ou des moisissures selon leurs caractéristiques

	Oui (%)	Non (%)
Classe d'âge		
15-34 ans	11,9	88,1
35-54 ans	7,4	92,6
55-75 ans	4,8	95,2
Statut d'activité (non scolarisés)		
En emploi	6,9	93,1
Au chômage	14,6	85,4
Retraité	4,0	96,0
Autre situation	12,9	87,1
Cat. socioprofessionnelle (actifs, en emploi ou non)		
Agric. exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,6	96,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6,5	93,5
Professions intermédiaires	5,7	94,3
Employés	6,7	93,3
Ouvriers	12,4	87,6
Revenu par unité de consommation du foyer		
1 ^{er} tercile	12,8	87,2
2 ^{ème} tercile	6,4	93,6
3 ^{ème} tercile	4,1	95,9

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

⁴ Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de

Le risque de légionellose

Globalement, parmi les 1 123 personnes interrogées ayant déjà entendu parler des légionelles, 949 ont approuvé une ou plusieurs des sept voies de contamination proposées par l'enquêteur : 43% pensent que l'on peut attraper la légionellose en buvant de l'eau et 36% en mangeant. Même si 30% de personnes savent que l'on peut attraper la légionellose en prenant une douche et 32% en respirant un air contaminé, ces résultats montrent un défaut d'information sur ce risque.

Parallèlement, 57% des personnes ne connaissent aucun geste de prévention vis-à-vis de ce risque et 13% ont émis des propositions inadaptées à ce risque.

Connaissances des répondants vis-à-vis du risque de légionellose

Êtes-vous d'accord avec les modes de contamination par la légionelle ci-dessous ?	Oui (%) N = 949
En prenant des douches	30,3
En respirant un air contaminé	32,2
En buvant de l'eau	43,0
En mangeant	36,2
Au contact d'autres personnes infectées	9,2
Au contact d'animaux	10,0
Autre	2,6
Citer des gestes de prévention de la prolifération des légionelles	N = 1 084
Détartre ou désinfecter les embouts de tuyaux (robinet, pommeaux de douche, mousseurs, flexibles)	14,3
Faire couler l'eau du robinet plusieurs minutes après absence d'utilisation	12,2
Régler la température de production d'eau chaude à 50°C minimum	8,2
Autres réponses adaptées	3,5
Autres réponse inadaptées	13,1
Ne sait pas	57,3

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes du foyer est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

Concernant les modes de contamination, la douche est plus souvent citée, à juste titre, par les personnes de la tranche d'âge des 55-75 ans, tandis que la réponse erronée « en buvant de l'eau » est plus souvent citée par les répondants de moins de 55 ans.

Parallèlement, la réponse juste, « en respirant un air contaminé », est moins fréquemment citée par les répondants ayant un enfant de moins de 16 ans et ces mêmes répondants pensent plus souvent de façon erronée que la légionellose peut s'attraper en mangeant.

La contamination au contact de personnes infectées ou bien au contact d'animaux sont plus souvent citées, à tort, par les personnes ayant un diplôme de niveau inférieur au bac.

Concernant les gestes de prévention, ni l'âge, ni la présence d'un enfant de moins de 16 ans dans le foyer ne sont liés aux connaissances des répondants en la matière. En revanche, les gestes de faire couler l'eau plusieurs minutes après l'arrêt prolongé d'utilisation d'un robinet, et de régler la température de production d'eau chaude au-delà de 50°C, sont plus souvent citées par les répondants ayant un diplôme de niveau supérieur au bac. Les personnes ayant un diplôme de niveau inférieur au bac, elles, déclarent plus fréquemment ne pas connaître de geste de prévention.

Enfin, le détartrage et la désinfection des embouts de tuyaux sont plus souvent cités par les répondants des catégories socioprofessionnelles « agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise » et « professions intermédiaires ». On peut faire l'hypothèse qu'une partie de ces professionnels sont confrontés au risque légionellose dans l'exercice de leur métier, comme la profession intermédiaire des infirmières par exemple.

Le risque de saturnisme

Parmi les 1 489 personnes ayant répondu, 62% disent avoir déjà entendu parler du saturnisme. Cette proportion augmente avec l'âge, avec le fait d'habiter une maison individuelle et avec le niveau de diplôme. Parmi les catégories socio-professionnelles, ce sont les personnes occupant un métier d'ouvrier qui ont le moins souvent entendu parler du saturnisme.

Parmi les 1 002 personnes ayant déjà entendu parler du saturnisme, 824 (82%) ont pu citer spontanément une ou

plusieurs sources de contamination par le plomb, soit 178 (18%) ne connaissant aucune source potentielle. Cette dernière proportion est plus importante parmi les personnes ayant un diplôme de niveau inférieur au bac (25%) et parmi les personnes occupant une profession d'ouvrier.

Proportions de personnes ayant cité spontanément chacun des modes de contamination

Sources de contamination possibles	% (N=1 002)
Résidus de peinture (logement antérieur à 1975)	41,9
Fréquentation régulière d'un site rejetant ou ayant rejeté du plomb	3,5
Canalisation d'eau potable en plomb	54,7
Activités en contact avec le plomb	6,8
Potager sur un sol contaminé	2,4
Autre situation	10,6
Ne sait pas ou refus	17,5

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie :CREAI ORS Occitanie

La source de contamination la plus souvent citée est l'arrivée d'eau au robinet par des canalisations en plomb (55%). Cette proposition est néanmoins moins fréquente chez les personnes ayant un enfant de moins de 16 ans (45%) et chez les personnes au chômage.

La présence de résidus de peinture dans les logements anciens est également une source de contamination souvent citée (42%). La fréquence de cette dernière proposition n'est pas modifiée par le fait d'habiter ou non un logement ancien. Elle est en revanche moins souvent citée (34%) par les personnes de 55 ans et plus et par les personnes occupant des professions d'employé ou d'ouvrier (respectivement 33 et 31%).

Il a également été demandé aux personnes habitant un logement ancien, construit avant 1975, si elles avaient fait réaliser un diagnostic sur les peintures pour connaître le risque de saturnisme éventuel. Parmi les 458 personnes concernées, 49% ont déclaré avoir fait réaliser ce diagnostic. Cette proportion n'est significativement modifiée par aucune des caractéristiques personnelles des personnes interrogées.

PARTIE 05—

EAU DISTRIBUEE ET PRODUITS ALIMENTAIRES

FAITS MARQUANTS

- Si 80% de la population consomme l'eau distribuée, 50% ne la consomme pas de façon exclusive
- Le premier motif de non consommation de l'eau distribuée est son mauvais goût : 52% des non-consommateurs
- Près de la moitié des personnes concernées ne lit pas l'information concernant la qualité de l'eau distribuée, actuellement diffusée avec sa facture, et près de la moitié des personnes interrogées ne fait aucune proposition pour améliorer la diffusion de cette information
- L'information concernant les produits alimentaires semble intéresser une proportion plus importante de la population
- C'est sur la présence éventuelle de résidus de pesticides que la part la plus importante de personnes interrogées s'estime mal informée
- Concernant les comportements d'achat, c'est sur la quantité achetée pour éviter le gaspillage que la vigilance systématique ou presque est la plus fréquente : un peu plus de 80% des personnes interrogées. A l'inverse, cette vigilance est la moins fréquente sur la quantité de déchets liés aux emballages : 42% des personnes interrogées

L'eau distribuée

• Habitudes de consommation

Si 80% des personnes interrogées (1 501) déclarent consommer l'eau distribuée au robinet, 50% seulement la consomme de façon exclusive. De plus, parmi les 1 167 personnes consommant l'eau du robinet, 16% la consomme après filtration. Ces habitudes de consommation ne varient pas de façon notable selon les caractéristiques de la population.

Le motif de non consommation de l'eau distribuée le plus fréquemment cité (52% des répondants) est de loin son mauvais goût. La trop forte présence de calcaire et le risque toxique sont également avancés fréquemment, respectivement par 20 et 22% des répondants. Le lien statistique éventuel entre la fréquence des différents motifs de non consommation et les différentes caractéristiques de la population n'a pu être analysé en raison de trop faibles effectifs.

Motifs spontanément déclarés de non consommation de l'eau distribuée, en pourcentage de répondants

	% (N=329)
Mauvais goût	51,8
Trop calcaire	20,2
Crainte de présence de produits toxiques	22,4
Crainte du risque infectieux	8,2
Couleur, aspect	5,2
Odeur	5,6
Eau jugée non potable*	6,2
Autre motif	15,1

* « l'eau du robinet m'a déjà rendu malade » ou eau de puits

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

• Besoin d'information

Parmi les 1 491 répondants, 49% déclarent ne pas lire le bilan annuel sur la qualité de l'eau qui leur est distribué, joint à leur facture d'eau, laissant supposer un manque d'intérêt pour le sujet. On peut noter que par ailleurs, 8% ne reçoivent pas de facture d'eau et donc pas de bilan de la qualité. Parmi les personnes recevant leur bilan, la fréquence de lecture de celui-ci augmente avec l'âge et lorsque le niveau d'urbanisation diminue. Par ailleurs, les personnes au chômage sont moins nombreuses que les autres à consulter le bilan de qualité de l'eau distribuée.

À la question « quel serait le meilleur moyen de vous informer davantage sur la qualité de l'eau du robinet ? », 53% seulement des 1 501 personnes interrogées ont fait une ou plusieurs propositions, laissant supposer que les autres personnes ne sont pas intéressées par cette question. Parmi ces 791 personnes, la proposition la plus fréquemment faite (26%) est l'envoi d'un courrier spécifique (non lié à la facture).

Propositions spontanées pour être mieux informé sur la qualité de l'eau distribuée

	% (N=791)
Par courrier spécifique personnel	26,2
Par les médias classiques (journaux...)	17,8
Par courriel (Newsletter)	17,9
Par le site internet de la commune	18,1
Par le site internet de l'ARS	1,6
Par affichage ou bulletin municipal	4,9
En augmentant la fréquence des bilans de qualité	3,6
Par téléphone (SMS ou application smartphone dédiée)	4,6
Autre proposition	21,3

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

Globalement, les fréquences des différentes propositions varient peu selon les caractéristiques des personnes interrogées. On note néanmoins que la fréquence de la proposition « Par courriel » diminue de façon significative lorsque l'âge du répondant augmente et que la proposition « Par les médias classiques » est plus fréquente chez les personnes occupant une profession d'employé ou d'ouvrier.

Le manque d'intérêt apparent pour les informations concernant l'eau distribuée interroge : s'agit-il d'un manque réel d'intérêt, d'une difficulté de compréhension de l'information diffusée (indicateurs, valeurs limites, etc.), des limites de l'information sur les indicateurs intéressants principalement la population (pesticides, perturbateurs endocriniens...), d'un manque de confiance dans l'information diffusée ou au contraire d'une réelle confiance ne poussant l'utilisateur à vérifier ?

Produits alimentaires

• Appréciation du niveau d'information

Par rapport au sujet de la qualité de l'eau de l'eau distribuée, celui des produits alimentaires semble intéresser un plus grand nombre de personnes : la part des personnes interrogées déclarant ne pas être intéressées par les différentes informations sur les produits alimentaires ne dépasse pas 5% pour l'ensemble de l'échantillon.

Cette part peut être néanmoins plus importante selon les caractéristiques des personnes interrogées. Ainsi, parmi les personnes au chômage, la part de celles qui ne sont pas intéressées s'élève à 11% pour l'origine des produits, 14% pour la présence d'additifs et 20% pour la présence de résidus de pesticides. Parallèlement, la part des répondants non intéressés est également plus élevée parmi les ouvriers (11%) pour la présence de résidus de pesticides.

Pour la présence d'additifs, cette part est plus élevée parmi les personnes ayant un diplôme de niveau inférieur ou équivalent au bac (8%) et parmi les personnes n'ayant pas d'enfants de moins de 16 ans (7%).

Concernant les informations sur l'origine des produits et la présence d'additifs, les parts de répondants s'estimant bien informés d'une part et mal informés d'autre part ne sont pas très différentes. En revanche, la part des répondants s'estimant mal informés sur la présence de résidus de pesticides (76%) est largement supérieure à celle des répondants s'estimant bien informés (18%).

La part des répondants s'estimant mal informés sur la présence de résidus de pesticides est encore plus importante parmi les personnes de moins de 55 ans (77% des 18-34 ans et 81% des 35-54 ans), parmi les personnes ayant un enfant de moins de 16 ans (84%) et parmi les personnes ayant un diplôme de niveau supérieur au Bac (80%).

Proportions de répondants selon leur appréciation du niveau d'information sur les produits alimentaires

Appréciation du niveau d'information :	Plutôt bon (%)	Plutôt mauvais (%)	Pas d'intérêt pour le sujet (%)
Sur l'origine des produits (N=1 465)	55,3	40,8	3,9
Sur la présence d'additifs (N=1 455)	41,5	53,4	5,0
Sur la présence de résidus de pesticides (N=1 457)	18,3	76,3	5,3

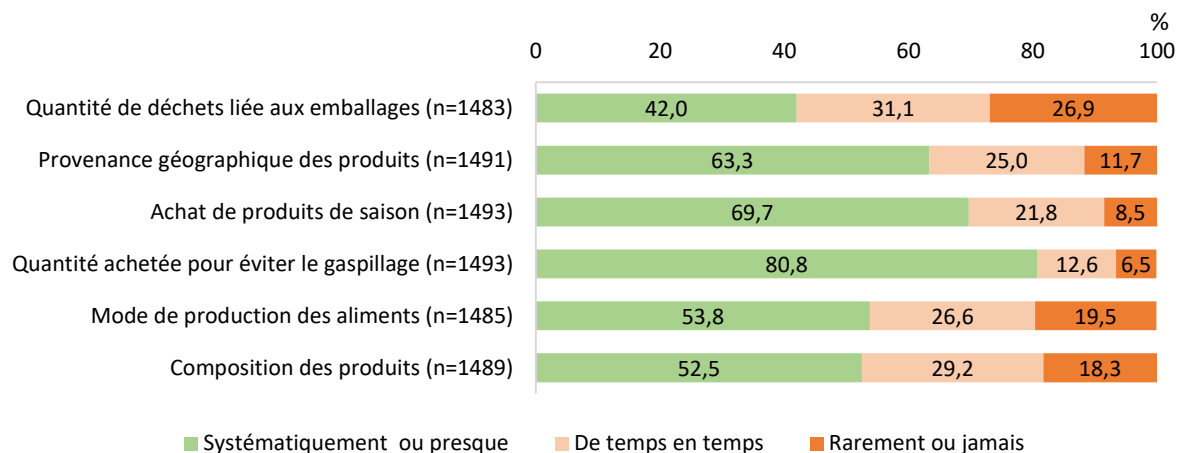
Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

• Comportements d'achat

Sur la base des déclarations des personnes interrogées, une majorité d'entre elles font attention, de façon systématique ou presque, aux différents critères d'achats proposés, excepté pour le critère concernant la quantité de déchets liés aux emballages (42%).

Le critère pour lequel la vigilance des répondants est la plus fréquemment systématique, est celui vis-à-vis des quantités de produits achetés pour éviter le gaspillage : 81% des répondants y font attention systématiquement ou presque.

Proportions de répondants selon leur niveau de vigilance vis-à-vis de cinq critères d'achats



Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

Ces fréquences de comportement globales, sur l'ensemble de l'échantillon, peuvent être différentes selon les caractéristiques des personnes interrogées. Ainsi, 12% des hommes ne font jamais ou que rarement attention à acheter des produits de saison. Cette part est de 33% parmi les personnes au chômage.

La vigilance concernant la composition des produits est plus fréquemment systématique ou presque parmi les personnes ayant un diplôme de niveau supérieur au bac (59%), c'est d'ailleurs le seul comportement d'achat lié au niveau de diplôme. À l'inverse, la part

des répondants ne faisant jamais ou que rarement attention à la composition des produits est plus élevée parmi les personnes au chômage.

Concernant l'attention portée aux quantités achetées afin d'éviter le gaspillage, celle-ci est moins souvent systématique ou presque chez les personnes occupant une profession d'ouvrier (70% contre plus de 80% pour les autres catégories socio-professionnelles).

Enfin, pour l'ensemble des critères d'achat, on observe que la part des répondants déclarant être vigilant systématiquement ou presque augmente avec l'âge.

PARTIE 06 —

MALADIES VECTORIELLES, BRUIT ET ONDES ELECTROMAGNETIQUES

FAITS MARQUANTS

- 91% des personnes interrogées connaissent au moins un insecte vecteur de maladie. 87% d'entre elles, en particulier les citadins, citent spontanément les moustiques et 47% citent spontanément les tiques, en particulier les personnes vivant en milieu rural
- Les maladies vectorielles sont moins souvent connues que les vecteurs (63%), le chikungunya et la maladie de Lyme étant les plus fréquemment citées spontanément
- Sur la base des données recueillies antérieurement dans le cadre du Baromètre Santé 2016 en Occitanie, la part des personnes n'utilisant jamais de protection est de 14% contre les piqûres de moustiques et de 22% contre les piqûres de tiques
- Si le message « éliminer les eaux stagnantes » pour lutter contre la prolifération des moustiques est connu par 43% des personnes interrogées, sa traduction en actions concrètes autour de la maison l'est beaucoup moins souvent
- Globalement, une minorité de personnes se déclare très gênée par le bruit. Néanmoins, les personnes vivant en appartement, en particulier celles résidant dans les grandes agglomérations, sont 20% à être très gênées par les bruits de circulation, 15% par les bruits extérieurs liés à l'activité humaine et 12% par les bruits de voisinage
- Les ondes électromagnétiques constituent un sujet connu par une majorité des personnes interrogées : elles sont 85% à pouvoir citer une source anthropique de ces émissions

Les maladies vectorielles

Avertissement

Dans ce chapitre, les données concernant les maladies vectorielles sont issues pour partie de la présente enquête mais ces dernières sont complétées par les données recueillies lors du Baromètre Santé 2016, pour la région Occitanie. Cette enquête avait interrogé 2 521 personnes de la région, âgées de 15 à 75 ans.

Connaissances des risques

La plupart des personnes interrogées, 91% d'entre elles, ont pu spontanément citer au moins un vecteur de maladie présent dans la région. Les mouches et les puces sont citées par moins de 10% des répondants, bien qu'elles soient des vecteurs potentiels de maladies (surinfection de lésion de grattage, gastroentérites bactériennes ou virales, réactions allergiques). Les « insectes⁵ » les plus souvent cités par les répondants dans leur ensemble sont les moustiques (87%) et les tiques (47%). Le moustique tigre est spécifiquement cité par 33% des répondants.

Ces proportions peuvent varier selon les caractéristiques des personnes interrogées.

Parts de répondants, selon leurs caractéristiques, connaissant des vecteurs de maladie présents dans la région

Caractéristiques des répondants	Peut citer au moins un vecteur (%)	Si connaît au moins un vecteur, a cité :	
		La tique (%)	Le moustique (%)
Taille d'unité urbaine			
Rural	96,3	58,0	79,0
[2 000 – 20 000[86,5	47,9	85,0
[20 000 – 100 000[89,3	49,3	89,1
Plus de 100 000	90,3	36,8	93,2
Type de logement			
Maison individuelle	92,2	49,9	84,8
Appartement	86,6	39,0	93,4
Niveau de diplôme			
Inférieur au Bac	88,2	38,0	83,2
Équivalent au Bac	86,2	44,6	90,2
Supérieur au Bac	93,2	55,2	87,3
Statut professionnel (pour les non scolarisés)			
En emploi	92,3	46,4	87,5
Au chômage	65,7	45,9	74,7
Retraité	91,3	48,7	83,8
Autre situation	83,6	50,7	97,1
Catégorie socio-professionnelle			
Agric. exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	92,7	47,7	89,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	95,7	50,1	90,2
Professions intermédiaires	94,7	47,1	87,8
Employés	87,4	47,8	84,5
Ouvriers	84,0	35,5	84,6

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

⁵ En réalité, si les moustiques, les puces et les mouches sont bien des insectes, les tiques, elles, ne sont pas des insectes mais des arachnides.

Ainsi, les répondants résidant en milieu rural sont plus nombreux que les autres à pouvoir citer un insecte vecteur de maladie. Les résidents en milieu rural citent plus fréquemment la tique que dans les zones urbaines, tandis que les résidents en milieu urbain dense citent plus fréquemment le moustique.

En lien avec le lieu de résidence, les répondants logeant en maison individuelle sont plus nombreux que ceux vivant en appartement à pouvoir citer un insecte vecteur. Ceux vivant en appartement, potentiellement plus fréquemment des « urbains », citent plus souvent le moustique que ceux vivant en maison individuelle, potentiellement plus fréquemment des « ruraux », qui citent plus souvent la tique.

Les répondants ayant un diplôme de niveau supérieur au Bac sont plus nombreux que les autres à pouvoir citer un vecteur, et ils sont plus nombreux que les autres à citer la tique.

En revanche, les personnes au chômage, d'une part, et les personnes occupant un emploi d'ouvrier, d'autre part, sont moins nombreuses à pouvoir citer un insecte vecteur.

Les personnes en mesure de citer une maladie transmise par les insectes présents dans la région sont moins nombreuses (63%) que celles pouvant citer un vecteur de ces maladies (91%). Les maladies les plus fréquemment citées sont le chikungunya (54%) et la maladie de Lyme (48%). La dengue, pourtant présente aux Antilles depuis longtemps, n'est citée que par 19% des répondants et le Zika, certes émergent dans l'outremer français depuis 2015 seulement, n'est cité que par 5% des répondants. A contrario, le paludisme est cité par 13% des personnes, alors que son vecteur n'est pas présent dans la région.

Parallèlement, 3% des répondants pensent encore que le virus du Sida peut être transmis par les insectes.

Ici encore, les fréquences des réponses sont différentes selon certaines caractéristiques des personnes interrogées. On observe que la fréquence des personnes connaissant au moins une maladie transmise par les insectes augmente avec l'âge, avec le fait d'habiter une maison individuelle ou avec le niveau de diplôme. En revanche, on observe que cette fréquence est plus faible parmi les personnes au chômage ou les personnes occupant un métier d'ouvrier ou d'employé.

Parts de répondants connaissant des maladies transmises par des vecteurs présents dans la région, selon leurs caractéristiques

Caractéristiques des répondants	Peut citer au moins une maladie (%)
Classe d'âge	
18-34 ans	58,8
35-54 ans	61,1
55-75 ans	69,9
Type de logement	
Maison individuelle	65,5
Appartement	57,6
Niveau de diplôme	
Inférieur au Bac	52,9
De niveau Bac	61,2
Supérieur au Bac	69,3
Statut professionnel	
En emploi	61,3
Au chômage	39,8
Retraité	70,6
Autre situation	44,9
Catégorie socio-professionnelle	
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	60,6
Cadres et professions intellect. sup.	74,7
Professions intermédiaires	58,8
Employés	55,3
Ouvriers	53,7

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

Par ailleurs, parmi les personnes ayant cité une maladie, celles vivant en milieu rural citent moins souvent le paludisme (8%) et le chikungunya (40%) que celles vivant en milieu plus urbain, tandis que celles vivant dans les grandes villes citent moins souvent la maladie de Lyme (38%) et relativement plus souvent le Zika (9%) que les autres. La maladie de Lyme est par ailleurs plus souvent citée par les personnes ayant un diplôme de niveau supérieur au Bac.

Le Baromètre Santé 2016 avait précisé la perception de ces maladies par la population.

Ainsi, le chikungunya est considéré comme une maladie grave par 91% des personnes interrogées et la dengue par 76% de ces personnes. Plus globalement, 53% des répondants étaient inquiets vis-à-vis du risque d'arbovirose et, parallèlement, 56% ne s'estimaient pas assez bien informés sur ces maladies.

La maladie de Lyme est également considérée comme grave par 95% des répondants connaissant la maladie dans le Baromètre Santé 2016 et 60% ne s'estimaient pas suffisamment bien informés. Néanmoins, 61% des répondants ayant déjà entendu parler de la maladie en connaissaient le 1^{er} symptôme (plaque rougeâtre sur la peau).

Comportements de prévention

• Vis-à-vis des arboviroses

Dans l'enquête actuelle, on a demandé aux personnes ce qu'elles faisaient pour se protéger des piqûres de moustiques, sans suggérer de réponse. Plus du tiers des répondants (35%) ne cite aucune précaution particulière et cette proportion est significativement plus élevée parmi les personnes occupant un emploi d'ouvrier (53%). Parallèlement, le moyen de protection le plus souvent cité (32%) est l'utilisation de répulsifs cutanés (lotion, spray, crème) et cette utilisation est d'autant plus fréquemment citée que les personnes vivent dans un milieu plus urbanisé. Viennent ensuite les diffuseurs d'insecticides (ou serpentins ou pièges), les moustiquaires ou les bougies à la citronnelle pour 10 à 15% des répondants respectivement. Les moustiquaires sont moins utilisées par les personnes au chômage (2%), les jeunes de 18 à 34 ans (5%) et les personnes vivant en appartement (6%). Le port de vêtements couvrants n'est cité que par 4% des répondants, et encore moins souvent par les personnes vivant en milieu rural (2%).

Les sprays insecticides ne sont utilisés, souvent ou de temps en temps, à l'intérieur des logements, que par 26% des personnes interrogées.

Les données recueillies dans le Baromètre Santé 2016 correspondaient à des questions posées un peu différemment. Les moyens de protection étaient cités et on demandait aux personnes à quelle fréquence elles utilisaient chacun de ces moyens.

Sur la base des déclarations, chaque moyen de protection n'est souvent utilisé que par 10 à 20% des répondants et 14% déclarent ne jamais utiliser aucun de ces moyens. Cette proportion de personnes n'utilisant aucun des moyens de protection est probablement plus exacte que celle de 35% correspondant, dans le Baromètre Santé Environnement actuel, aux personnes n'ayant spontanément pas su citer de moyen de protection.

Proportions de répondants selon la fréquence d'utilisation des moyens de protection contre les piqûres de moustiques

Moyens de protection	Part des répondants (%)
Répulsifs cutanés	
Souvent	20,1
De temps en temps ou rarement	46,6
Jamais	33,4
Diffuseurs insecticides, pièges, spirales	
Souvent	23,1
De temps en temps ou rarement	41,7
Jamais	35,2
Moustiquaire	
Souvent	19,1
De temps en temps ou rarement	10,3
Jamais	70,6
Vêtements couvrants et amples	
Souvent	13,9
De temps en temps ou rarement	29,8
Jamais	56,3
Climatisation ou ventilateur	
Souvent	18,2
De temps en temps ou rarement	17,2
Jamais	64,7

Source : Baromètre santé Occitanie 2016 - Inpes
Exploitation : CREAI ORS Occitanie

Concernant les moyens utilisés pour limiter la prolifération des moustiques, dans le Baromètre Santé Environnement, 43% des personnes ont déclaré « éliminer les eaux stagnantes », sans avoir nécessairement précisé par quelles actions. Peu de personnes ont été plus explicites dans leurs actions : la part des personnes déclarant vider les dessous de pots n'est que de 6%, 1% des personnes déclarent nettoyer ses gouttières, 1% également déclarent combler les regards d'eau pluviale et 3% déclarent supprimer les encombrants. Il est possible que les personnes interrogées soient d'accord pour « supprimer les eaux stagnantes » sans savoir précisément à quelles actions concrètes cela correspond. Dans le Baromètre Santé 2016, ce point était abordé différemment : on demandait aux personnes leur avis sur l'efficacité de couvrir ou d'éliminer les eaux stagnantes chez elles et autour de chez elles. Pour 84% des répondants, cette action était efficace sans que l'on sache s'ils la mettaient effectivement en œuvre chez eux.

• Vis-à-vis de la maladie de Lyme

Comme pour les arboviroses, on a demandé aux personnes ce qu'elles faisaient pour se protéger des piqûres de tiques. La majorité des répondants (61%) n'a déclaré aucun moyen de protection, cette proportion étant de 68% chez les personnes vivant en appartement et de 66% chez les plus jeunes (18-34 ans).

Néanmoins, comme précédemment, la proportion plus exacte en population générale est sans doute rapportée par les réponses recueillies dans le Baromètre Santé 2016 : la proportion de personnes n'utilisant explicitement jamais aucun des moyens de protection proposés par l'enquêteur est de 22%, parmi les personnes se considérant plutôt exposées aux tiques (28%). La proportion de personnes déclarant utiliser souvent des vêtements couvrants est de 44% et celle déclarant rechercher souvent des piqûres de tiques après une promenade en forêt est de 27%. En revanche, la proportion de personnes déclarant utiliser souvent des répulsifs n'est que de 5%

Dans l'étude actuelle, les moyens de protection les plus fréquemment cités sont :

- à juste titre, le port de vêtement couvrants (16%). Cette proportion augmente à 20% chez les personnes ayant un diplôme de niveau supérieur au Bac et diminue chez les personnes ayant une profession d'ouvrier (5%) ;
- à juste titre, la recherche de piqûres après une promenade (14%) ;
- à tort, pour le risque humain, le traitement de ses animaux domestiques (10%).

En revanche, l'utilisation de répulsifs n'est citée que par 4% des répondants, proportion comparable à celle observée dans le Baromètre Santé 2016. L'information sur l'efficacité des répulsifs contre les piqûres de tiques doit sans doute être particulièrement diffusée auprès de la population.

Le bruit

• La gêne quotidienne

On a demandé aux personnes interrogées d'attribuer une note de 1 à 10 pour mesurer le niveau de gêne occasionné par le bruit de la circulation automobile, les bruits de voisinage et les bruits extérieurs d'activités humaines respectivement.

Dans l'ensemble, une majorité de répondants n'est que peu ou pas gênée par le bruit, le score moyen étant compris entre 2,8 et 3,6 selon le type de source sonore.

Proportions de répondants selon le niveau de gêne ressentie

Sources sonores	Part des répondants (%)		
	Note 1 à 3	4 à 7	8 à 10
Bruits de circulation	57,2	30,0	12,8
Bruits de voisinage	72,6	20,0	7,4
Bruits d'activité humaine	68,8	22,3	9,0

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

Les bruits de circulation gênent néanmoins de façon importante (note de 8 à 10) 13% de la population.

Cette proportion augmente à 18% dans les grandes villes de plus de 100 000 habitants et, parallèlement, chez les personnes vivant en appartement. Ce type de logement est probablement plus fréquemment situé en bordure de grandes voies de circulation et cette caractéristique est sans doute encore plus vraie dans les unités urbaines de plus de 20 000 habitants. Dans ces agglomérations, la proportion de personnes très gênées par les bruits de circulation est de 20% parmi celles vivant en appartement et de 13% parmi celles vivant en maison individuelle.

On observe la même tendance pour les bruits de voisinage et d'activité humaine, même si ces deux sources sonores occasionnent moins de gêne globalement. Ainsi, parmi les personnes vivant en appartement dans une unité urbaine de plus de 20 000 habitants, 12% sont fortement gênées par les bruits de voisinage (contre 7% des personnes vivant en maison individuelle) et 15% sont fortement gênées par les bruits extérieurs de l'activité humaine (contre 7% des personnes vivant en maison individuelle).

La question de l'isolement phonique et de la localisation des appartements semble donc importante à prendre en compte dans le développement de l'habitat collectif, par ailleurs nécessaire pour éviter l'étalement urbain.

• L'exposition « volontaire » au bruit

Parmi les répondants (1 499 personnes), 60% n'utilisent jamais de casque ou d'écouteurs, 12% les utilisent plusieurs fois par semaine et 13% les utilisent tous les jours ou presque. Ces proportions varient avec certaines caractéristiques des personnes interrogées.

Ainsi, la proportion d'utilisateurs quotidiens ou presque des casques ou écouteurs pendant au moins une heure en continu est significativement plus importante dans la

tranche d'âge des plus jeunes, 18-34 ans. Ce type d'utilisation est également nettement plus fréquent chez les personnes au chômage.

Par ailleurs, la proportion de personnes utilisant casque ou écouteurs plusieurs fois par semaine est plus importante chez les personnes ayant un diplôme de niveau au moins équivalent au Bac.

Proportions de répondants selon la fréquence d'utilisation d'un casque ou d'écouteurs

Caractéristiques des répondants	Tous les jours ou presque	Plusieurs fois / semaine	Au moins 1h en continu tous les jours ou plusieurs fois / semaine
Classe d'âge			
18-34 ans	27,7	17,5	27,0
35-54 ans	7,5	10,8	12,8
55-75 ans	4,3	6,9	8,0
Niveau diplôme			
Inférieur au Bac	7,3	8,5	11,3
Équivalent au Bac	9,4	14,1	13,9
Supérieur au Bac	7,8	12,4	14,4
Statut d'activité			
En emploi	8,7	14,0	15,5
Au chômage	27,1	8,9	23,6
Retraité	4,7	5,8	8,1
Autre situation	5,5	13,6	9,9

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

Parmi les 1 501 personnes interrogées, 795 (53%) étaient concernées par la fréquentation de concerts ou de discothèques, ou par la pratique de la musique. Parmi ces personnes, 82% déclarent ne pas porter de protection auditive pendant ces activités. Cette proportion diminue à 77% chez les personnes ayant un diplôme de niveau supérieur au Bac.

Les ondes électromagnétiques

Parmi les 1 501 personnes interrogées, 1 446 (96%) avaient déjà entendu parler des ondes électromagnétiques et 1 284 (86%) ont pu citer spontanément au moins une source anthropique d'émission d'ondes électromagnétiques. Chaque répondant pouvait citer jusqu'à cinq sources d'émission.

Si l'on examine le classement des sources d'émission selon la fréquence à laquelle elles ont été proposées, le téléphone mobile est, de façon nette, la source citée le plus souvent, toutes propositions confondues. Si l'on examine plus précisément le classement des propositions faites en premier par les répondants, ce classement varie très peu par rapport au précédent.

Finalement, le téléphone mobile, les bornes WiFi et le four à micro-ondes sont les trois sources d'émission les plus connues par les personnes interrogées.

Proportions de répondants ayant cité chaque source d'émission d'ondes électromagnétiques

Sources d'émission citées	Cité (%)	Cité en 1 ^{er} (%)
Téléphone mobile	61,3	36,2
Wifi, Bluetooth	35,4	12,8
Four micro-ondes	29,8	12,7
Appareils électriques sous tension	28,0	8,4
Antennes relais	22,6	10,8
Tablette, ordinateur	19,4	2,3
Lignes à haute-tension	9,8	2,3
Téléphone sans fil	6,5	0,6
Système d'identification par radiofréquence	1,6	0,1
Ampoule basse consommation	1,4	0,1
Milieu médical (IRM)	0,7	0,1
Autre	11,0	2,9

Source : Baromètre santé Environnement Occitanie : CREAI ORS Occitanie

CONCLUSION

Le Baromètre Santé & Environnement réalisé ici est le premier exercice occitan faisant un état des lieux à un moment donné de la perception, des connaissances et des comportements de la population dans ce domaine.

Ce baromètre se veut utile en matière de pilotage de l'action publique sur ce champ, et le sera d'autant plus s'il est répété dans l'avenir.

L'échantillon interrogé, redressé selon les caractéristiques de la population occitane des 18-75 ans, est caractérisé par 30% d'adultes jeunes (18-34 ans) contre 32% d'adultes âgés (55-75 ans). Par ailleurs, plus de 80% des personnes interrogées connaissent bien la région et ses caractéristiques environnementales puisqu'elles y vivent depuis plus de 10 ans.

La population est également caractérisée par la part importante, 24% dans notre échantillon, de personnes vivant dans des communes rurales. L'Insee précise que ce groupe de population augmente en effectif de 0,7% par an [5].

La quasi-totalité des personnes interrogées pensent que l'environnement peut avoir un effet sur la santé et ont déjà entendu parler de la majorité des thèmes environnementaux potentiellement liés à la santé. Les thèmes les moins souvent connus sont le radon, les légionelles, les perturbateurs endocriniens et les nanomatériaux. Ces thèmes moins souvent connus préoccupent néanmoins une part importante des personnes interrogées. Il sera sans doute utile de développer l'information du public sur ces sujets. Parallèlement, les sujets qui préoccupent de façon majeure les plus grandes proportions de personnes interrogées sont les pesticides et l'amiante.

En terme de comportements, 15% des répondants ne prennent pas encore en compte les effets de l'environnement sur la santé, mais 10% seulement de ces personnes invoquent le manque de connaissance comme motif d'absence de changement de comportement.

Parmi les axes stratégiques proposés pour limiter les risques sanitaires liés à l'environnement, la lutte contre la pollution des milieux est celui qui est jugé le plus souvent comme prioritaire. Concernant plus spécifiquement

l'amélioration de la qualité de l'air, outre le contrôle des émissions de pesticides, l'amélioration des réseaux de transports en commun et le covoiturage constituent le trio d'actions jugées prioritaires par la plus grande proportion de répondants. En termes de mobilité, l'utilisation de la voiture individuelle est de 62% dans les zones très urbanisées. La raison avancée le plus souvent est l'insuffisance des transports en commun, parfois liée à la durée du trajet mais pas seulement. Pour une part non négligeable des répondants, le trajet en voiture individuelle résulte d'un « choix personnel » : environ 25% des personnes. Le changement de comportement de ces personnes sera sans doute plus difficile à modifier, sauf à améliorer de façon importante le confort, la rapidité, la fréquence et le nombre de lignes de transport en commun.

A la maison, outre les produits de jardinage, plus de la moitié des répondants déclarent être vigilants sur la composition des produits d'hygiène et des cosmétiques. D'une façon plus générale, plus de la moitié des répondants déclarent être plus vigilants qu'auparavant vis-à-vis de la composition des produits non alimentaires qu'ils utilisent à la maison, quitte à modifier leurs habitudes d'achat. Il serait intéressant de savoir si le prix des produits est un facteur de l'absence de changement de consommation pour les autres personnes.

Concernant la pollution intérieure par le monoxyde de carbone, si tout le monde a entendu parler de ses risques pour la santé, près de 15% des personnes ne connaissent pas précisément son origine. Une information sur cet aspect pourrait sans doute favoriser l'adoption des gestes de prévention chez ces personnes. Il en est de même vis-à-vis du risque lié à la présence de légionelle : plus de la moitié ne connaissent pas les gestes de prévention vis à vis de ce risque. Une information ciblée semble également utile sur la pollution intérieure par le radon car un peu plus de 15% des personnes vivant dans des communes exposées (catégories 2 et 3) pensent ne pas être concernées. Enfin, on observe un besoin d'information important concernant le saturnisme car près de 40% des personnes interrogées n'en ont jamais entendu parler.

De façon attendue, la présence d'humidité et de moisissures dans les logements (hors salle de bain et WC) reste un indicateur des inégalités sociales d'environnement, et indirectement de santé. Dans ces inégalités sociales d'environnement, on peut sans doute ajouter la gêne liée aux bruits (quelle que soit leur source), ressentie comme importante par 10 à 20% des personnes vivant en appartement dans les grandes agglomérations.

Une grande majorité des personnes interrogées consomment l'eau distribuée (50% de façon exclusive). La raison la plus fréquemment invoquée (52%) par ceux qui ne la consomment pas est son mauvais goût. Sa teneur en calcaire et la crainte d'une présence de toxiques sont avancées par 20% des répondants. L'information sur sa qualité ne semble pas intéresser beaucoup de personnes, il serait intéressant de savoir pourquoi.

Concernant les denrées alimentaires, la quasi totalité des personnes interrogées se sentent concernées par leur qualité. Le niveau d'information sur l'origine des produits et leur composition est jugé satisfaisant par environ la moitié des répondants. Comme évoqué plus haut, l'insatisfaction est plus fréquente vis-à-vis de l'information sur la présence de résidus de pesticides. Cette vigilance sur la qualité des produits se traduit dans les comportements d'achats qui, pour plus de la moitié des répondants, prennent en compte provenance géographique, saison, quantité achetée, mode de production et composition. En revanche, la quantité de déchets liée aux emballages est moins souvent prise en considération. Une information sur ces quantités de déchets générés et surtout une offre plus large de produits moins emballés pourraient sans doute modifier ces comportements.

Les insectes vecteurs, moustique et tique, sont globalement mieux connus que les maladies qu'ils transmettent. Lorsque les personnes interrogées connaissent une de ces maladies, il s'agit le plus souvent du chikungunya ou de la maladie de Lyme. La dengue, récurrente dans nos départements d'outremer mérite peut-être une information renforcée. Concernant les comportements de prévention, le questionnaire ne proposait pas de mesure particulière, ce qui a pu faire surestimer la proportion de personne qui ne se protègent pas. Dans le Baromètre Santé 2016, la proportion de personnes n'utilisant jamais aucun moyen de protection contre les piqûres de

moustiques était de 14%. Cette proportion était plus élevée, 22% des personnes parfois exposées, vis-à-vis des piqûres de tique. En particulier, les répulsifs cutanés étaient très peu souvent utilisés : 5% seulement des répondants. Il est possible que les répulsifs cutanés ne soient pas considérés comme efficaces contre les piqûres de tiques ou peu connus.

Au-delà des enseignements thématiques spécifiques de cette enquête, les deux faits saillants suivants ressortent de façon transversale, que ce soit en termes de perception, de connaissances ou de comportement.

Tout d'abord, le niveau d'étude est plutôt élevé avec près de 50% des personnes non scolarisées en âge de travailler ayant obtenu un diplôme équivalent ou supérieur à deux années d'études après le Bac. Cette caractéristique avait déjà été notée par l'Insee sur des données de 2013 [6] : la région est au 5^e rang pour son indice d'éducation. Parallèlement, sur nos observations, la qualification du poste occupé est souvent inférieure au niveau de diplôme. Compte-tenu de cette observation, le niveau de diplôme semble être un meilleur indicateur du niveau socioculturel des personnes que la catégorie socio-professionnelle. Cette hypothèse a été confirmée par l'analyse des réponses au questionnaire : ces réponses sont plus souvent liées au niveau de diplôme qu'à la catégorie socioprofessionnelle des personnes interrogées.

En second lieu, l'inquiétude vis-à-vis des pesticides est retrouvée plusieurs fois dans l'analyse des réponses au questionnaire : le contrôle de l'utilisation des pesticides à proximité des habitations est jugé utile pour l'amélioration de la qualité de l'air par plus de 80% des répondants (action recueillant la plus forte proportion d'approbations), plus de trois quarts des répondants estiment être insuffisamment informés sur la teneur des produits alimentaires en résidus de pesticides et 57% des personnes interrogées déclarent être vigilante vis-à-vis de la composition des produits de jardinage.

Ces deux informations seront sans doute à prendre en compte dans la définition et la priorisation des actions mises en œuvre dans le cadre du PRSE3.

Pour ce faire, la principale préconisation issue de ce travail serait la mise en œuvre de groupe(s) d'acteurs experts qui aurait pour mission de formaliser la mise en œuvre d'actions environnementales favorables à la santé.

RÉFÉRENCES

- [1] Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) : L'essentiel des zonages en Occitanie, 27/10/2017. Disponible à partir de l'URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2646514>
- [2] Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) : Baromètre Santé 2016, disponible à partir de l'URL : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/Barometres/barometre-sante-2016/index.asp>
- [3] Cassadou S, Beaumont A. Santé sexuelle en Occitanie. Baromètre Santé 2016. Toulouse : ORSMIP-CREAI ORS LR, 2018, 48 p. Disponible à partir de l'URL : <http://www.orsmip.org>
- [4] CREAI-ORS Occitanie. Attitudes et comportements de santé. Baromètre Santé 2016 en Occitanie. Disponible à partir de l'URL : <https://orsmip.org/attitudes-comportements-de-sante-occitanie-barometre-sante-2016-occitanie/>
- [5] Insee Flash Occitanie n°74, décembre 2017. Populations légales au 1^{er} janvier 2015. Disponible à partir de l'URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3292718>
- [6] Insee Dossier Occitanie n°2, juillet 2016. Le développement durable en Occitanie. Disponible à partir de l'URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2114269>

ANNEXES

BAROMETRE SANTE ENVIRONNEMENT OCCITANIE

QUESTIONNAIRE

Contact du ménage

Bonjour, je suis "Nom prénom" Je vous appelle de la part de l'Observatoire régional de santé en Occitanie pour une étude sur vos opinions sur l'environnement et la qualité de vie dans la région. Vos réponses nous aideront à mieux connaître vos préoccupations dans ces domaines. Auriez-vous un peu de temps à m'accorder ?

ENQUETEUR : vous pouvez proposer : Renseignements sur l'étude (site internet)

ENQUETEUR : Si refus : bien insister sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une enquête commerciale mais d'une étude de santé publique, que les réponses resteront anonymes et confidentielles.

ENQUETEUR : si nécessaire, vous pouvez proposer : « Je peux vous proposer de faire l'enquête en plusieurs fois, si vous le souhaitez. »

ENQUETEUR : si nécessaire : « votre numéro de téléphone a été généré de façon aléatoire »

ENQUETEUR : si nécessaire : « L'Observatoire régional de la santé est un organisme régional d'études et d'aide à la décision dans le domaine de la santé publique. »

ENQUETEUR : Si la personne est disponible et d'accord, commencer le questionnaire

ENQUETEUR : Indiquer qu'une déclaration Cnil a été réalisée (références)

Q0. Statut final pour le foyer sélectionné

Question simple obligatoire

- Début de la procédure de sélection 1
- Le foyer sélectionné est INJOIGNABLE (à l'issue des tentatives) 2
- La personne sélectionnée est INJOIGNABLE (à l'issue des tentatives) 3
- Faux numéro 4
- La personne sélectionnée REFUSE de répondre 5
- La personne ayant décroché REFUSE de passer la personne sélectionnée 6
- Le foyer sélectionné est HORS CHAMP (Q1 ou Q2) 7
- La personne sélectionnée est HORS CHAMP (Q5 ou S2) 8
- La personne sélectionnée ACCEPTE de répondre ultérieurement, prise de RDV" 9
- La personne sélectionnée ACCEPTE de répondre, questionnaire PARTIEL 10
- La personne sélectionnée ACCEPTE de répondre, questionnaire COMPLET 11
- Autres, préciser 80

S1. Tout d'abord, je vous appelle bien à votre domicile habituel ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non, mais c'est un transfert d'appel depuis la résidence principale (le N° appelé correspond à la résidence principale) 2
- Non, il s'agit du numéro de téléphone d'une résidence secondaire 3 → Fin du questionnaire
- (Ne pas suggérer) Refus 4 → Fin du questionnaire

S2. Dans quel département habitez-vous ?

Question simple obligatoire

- Ariège (09)..... 9
- Aude (11)..... 11
- Aveyron (12)..... 12
- Gard (30) 30
- Haute-Garonne (31) 31
- Gers (32)..... 32
- Hérault (34) 34
- Lot (46)..... 46
- Lozère (48) 48
- Hautes-Pyrénées (65)..... 65
- Pyrénées-Orientales (66) 66
- Tarn (81)..... 81
- Tarn-et-Garonne (82) 82
- (Ne pas suggérer) Un autre département 98 → Fin du questionnaire
- (Ne pas suggérer) Refus 90 → Fin du questionnaire

S3. Combien de personnes vivent habituellement chez vous, vous y compris ?

Question simple obligatoire

- Une seule (moi-même) 1 → S4
- Deux..... 2
- Trois 3
- Quatre..... 4
- Cinq..... 5
- Six..... 6
- Sept..... 7
- Huit 8
- Neuf 9
- Dix 10
- Onze..... 11
- Douze ou plus 12
- (Ne pas suggérer) Refus..... 99

S4. Etes-vous âgé(e) de 18 à 75 ans ?

Question simple obligatoire

- Oui.....1 → 0
- Non.....97 → Fin
- (Ne pas suggérer) Refus 99 → Fin

S5. Parmi les personnes du foyer, combien sont âgées de 18 à 75 ans, vous y compris ?

Question simple obligatoire

- Une seule 1 → 0
- Deux..... 2
- Trois 3
- Quatre..... 4
- Cinq..... 5
- Six..... 6
- Sept..... 7
- Huit 8
- Neuf 9
- Dix ou plus 10
- (Ne pas suggérer) Aucune..... 97 → Fin
- (Ne pas suggérer) Refus..... 99 → Fin

S6. S’agit-il de vous-même ou bien d’une autre personne ?

Question simple obligatoire

- Oui, c’est moi 1 → 0
- Non, c’est une autre personne..... 97 → S8

QUESTIONS POUR LA SELECTION ALEATOIRE DE LA PERSONNE A INTERROGER AU SEIN DU FOYER

Pour les foyers comprenant plusieurs personnes de 18-75 ans

Si S5 > 1 et S5 <=10 → S7

Sinon → S9

S7. En commençant par la personne la plus âgée, pouvez-vous me donner l’âge des personnes de 18 à 75 ans qui composent votre foyer, VOUS COMPRIS ?

Demander les prénoms uniquement si vous avez plusieurs personnes du même âge

	AGE	PRENOM
Age personne 1		
Age personne 2		
Age personne 3		
Age personne 4		
Age personne 5		
Age personne 10		

→ *Sélection aléatoire de l’individu, programmée automatiquement*

L’individu sera figé après la sélection aléatoire

S8. Serait-il possible de parler à la personne âgée de [Age personne sélectionnée] ans [prénom si renseigné] ?

Question simple obligatoire

- C'est moi-même0
- Oui je vous la passe1
- Oui mais pas disponible : Proposer un RDV2 → prise de RDV
- Non, la personne ne parle pas français3 → FIN
- Non, impossible (incapacité mentale ou physique...)4 → FIN
- Non, la personne sélectionnée ne souhaite pas répondre à l'enquête5 → FIN
- Non, refus de passer la personne sélectionnée6 → FIN
- Non, injoignable durant toute la durée de l'étude7 → FIN

S9. Avez-vous quelques minutes à m'accorder ?

Question simple obligatoire

- Oui1 → 0
- Non, pas le temps maintenant mais accepte de répondre ultérieurement2 → Prise de RDV
- (Ne pas suggérer) Refus9 → FIN

SIGNALETIQUE 1

Q1. Vous êtes...

Question simple obligatoire

- Un homme 1
- Une femme 2

Q2. Quel est votre âge ?

Question quantité obligatoire avec bornes de 18 à 99

ans Refus → FIN

Q3. Parmi les personnes vivant dans votre foyer, combien y a-t-il d'enfants de moins de 16 ans ?

Question quantité obligatoire avec bornes de 0 à 10

Enquêteur : Coder Refus si ne veut pas dire

Nombre d'enfants Refus

Q4. Quelle est votre situation actuelle ?

Question simple obligatoire

- Vous êtes à l'école, en étude ou en formation 1
- Vous travaillez 2
- Vous êtes au chômage 3
- Vous êtes retraité..... 4
- Vous êtes dans une autre situation 5
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q5. Pouvez-vous m'indiquer le nom de la commune dans laquelle vous habitez ?

Question ouverte simple obligatoire

Enquêteur : noter précisément le nom de la commune en clair.

Champ « autre » (en clair) à ne compléter qu'après relance et demande de précision auprès de l'interviewé

.....

Q6. Depuis combien d'années habitez-vous en Occitanie ?

Question quantité obligatoire avec bornes de 0 à 99

Noter le nombre d'années ans

Q7. Habitez-vous...

Question simple obligatoire

- Une maison individuelle..... 1
- Un appartement..... 2

PERCEPTION DE LA SANTE ENVIRONNEMENT

Q8. Pensez-vous que l'environnement (la composition de l'air, de l'eau, des sols, de l'alimentation etc.) peut avoir un effet sur la santé ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non..... 2
- (Ne pas suggérer) NSP / refus 99

Q9. Je vais vous citer plusieurs éléments de l'environnement qui pourraient avoir un effet sur la santé. Si vous en avez déjà entendu parler, pouvez-vous donner une note de 1 à 10, 1 signifiant que ce n'est pas du tout inquiétant, 10 que c'est très inquiétant pour la santé.

Question tableau avec ordre aléatoire des items, obligatoire

	Note	NSP / Refus	Ne connaît pas
La qualité de l'air extérieur	/ _ / sur 10	99	999
La qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments : habitations, écoles, bureaux...	/ _ / sur 10	99	999
La qualité des sols (industriels, agricoles)	/ _ / sur 10	99	999
Le bruit	/ _ / sur 10	99	999
Les ondes électromagnétiques	/ _ / sur 10	99	999
Le radon	/ _ / sur 10	99	999
Le monoxyde de carbone	/ _ / sur 10	99	999
La qualité des eaux de baignade	/ _ / sur 10	99	999
La qualité de l'eau du robinet	/ _ / sur 10	99	999
Les légionelles	/ _ / sur 10	99	999
L'amiante	/ _ / sur 10	99	999
Les perturbateurs endocriniens	/ _ / sur 10	99	999
Les métaux lourds (plomb, aluminium, cadmium)	/ _ / sur 10	99	999
Les pesticides	/ _ / sur 10	99	999
Les nanomatériaux	/ _ / sur 10	99	999
les pollens des plantes allergisantes	/ _ / sur 10	99	999
Les plantes invasives, par ex ambroisie, berce du Caucase	/ _ / sur 10	99	999
Les insectes vecteurs de maladies par ex le moustique tigre, les tiques	/ _ / sur 10	99	999

Q10. Comment vous tenez-vous informé sur ces questions ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

- Dans la presse, à la radio, à la télé (y compris sur leurs sites internet , y compris presse spécialisée) ..1
- Sur des sites ou des forums spécialisés dans la santé comme Doctissimo2
- Sur des sites encyclopédiques comme Wikipédia3
- Sur des sites officiels comme celui du Ministère de la santé, de l'ARS, de Santé publique France... ..4
- Auprès de proches, de votre famille, de collègues de travail5
- Auprès de professionnels de santé (médecins, laboratoires...)6
- Auprès d'associations de patients, de consommateurs, de défense de l'environnement7
- Je ne me tiens pas informé, ça ne m'intéresse pas.....8
- (Ne pas suggérer) NSP/refus99

Q11. Pouvez-vous classer par ordre d'importance les 3 acteurs les mieux placés pour vous informer sur les effets de l'environnement sur la santé ?

Question tableau, 3 réponses possibles, obligatoire en 1^{er}, non obligatoire pour les autres

Impossibilité de donner deux fois la même réponse

Enquêteur : Services de l'état = ARS, DREAL, DRAF, Préfecture, Ministère de la Santé

Enquêteur : collectivités = conseils régionaux et départementaux, mairies et intercommunalités

	En 1 ^{er}	En 2 nd	En 3 ^{ème}
les services de l'état (dont le site internet de l'ARS)	1	1	1
Les collectivités	2	2	2
Les associations de malades	3	3	3
Les professionnels de santé	4	4	4
Les enseignants, les chercheurs	5	5	5
Les journalistes	6	6	6
Les associations de consommateurs	7	7	7
Les associations de défense de l'environnement	8	8	8
(Ne pas citer) Ne sait pas / aucun	99		

Q12. Dans votre vie quotidienne, est-ce que vous prenez davantage en compte les effets éventuels de l'environnement sur votre santé qu'il y a 5 ou 10 ans (consommation, protection, vigilance) ?

Question simple obligatoire

- Oui.....1
- Non.....2 → Q15
- (Ne pas suggérer) NSP /refus99 → Q16

Q13. Vous tenez compte de l'impact de votre environnement sur votre santé :

Question simple obligatoire

- En permanence 1
- De temps en temps 2
- Rarement 3
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q14. Vous tenez compte de l'impact de votre environnement sur votre santé :

Question simple obligatoire

- Uniquement sur certains aspects 1
- Sur l'ensemble des sujets que vous connaissez 2
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

POSER Si Q12= 2

Q15. Pour quelles raisons ne prenez-vous pas davantage en compte dans votre vie quotidienne les effets éventuels de l'environnement sur votre santé ?

Question tableau, 5 réponses possibles, obligatoire en 1er, non obligatoire pour les autres
 Impossibilité de donner deux fois la même réponse

	Cité	Cité	Cité	Cité	Cité
Manque de temps	1	1	1	1	1
Manque d'argent	2	2	2	2	2
Défaut d'information / connaissance	4	4	4	4	4
Pas convaincu du risque sur la santé	5	5	5	5	5
Pas d'intérêt pour ce sujet	6	6	6	6	6
Autre 1, noter :	7	7	7	7	7
Autre2, noter :	8	8	8	8	8
Rien	98				
Ne sait pas	99				
(Ne pas suggérer) Refus	97				

Q16. Je vais vous citer des actions pour limiter les risques pour la santé liés à l'environnement. Pouvez-vous les classer de 1 à 3 de la plus importante à vos yeux à la moins importante :

Question tableau, 3 réponses possibles, obligatoire en 1^{er}, non obligatoire pour les autres

Impossibilité de donner deux fois la même réponse

	En 1 ^{er}	En 2 nd	En 3 ^e
Lutter contre la pollution (air, eau, sol)	1	1	1
Faire avancer la recherche sur les nouveaux risques	2	2	2
Lutter contre les inégalités en santé-environnement (personnes plus vulnérables ou territoires plus exposés)	3	3	3
Renforcer l'information en santé environnement pour que chacun devienne acteur de sa santé	4	4	4
(ne pas citer) Ne sait pas / aucun	99		

MOBILITE

Q17. Comment vous rendez-vous habituellement sur votre lieu de travail ou d'études ?

Question simple obligatoire

- Voiture individuelle 1
- Co-voiturage 2
- 2 roues motorisé 3
- Transports en commun 4
- Piéton 5
- Cycliste 6
- Autres (préciser) 80
- (Ne pas suggérer) Non concerné par ce type de trajet 98
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q18. Combien de temps mettez-vous habituellement pour faire ce trajet aller / retour ?

Question simple obligatoire

- Moins de 15 mn 1
- De 15 mn à moins de 30 mn 2
- De ½ heure à moins d'1 heure 3
- De 1 heure à moins de 2 heures 4
- Plus de 2 heures par jour 5
- (Ne pas suggérer) C dépend des jours 80
- (Ne pas suggérer) Non concerné 98
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

POSER Si Q17 = 1 « vous utilisez votre voiture »

Q19. Pour quelle raison principale utilisez-vous votre voiture ?

Question simple obligatoire

Enquêteur : Citer les réponses. Une seule réponse possible.

- Choix personnel 1
- Absence de transports en commun 2
- Durée de trajet en transport en commun trop longue 3
- Absence de piste cyclable 4
- Mauvais temps... 5
- Autres (préciser) 80
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q20. Qu'est ce qui pourrait favoriser votre pratique de la marche ou du vélo (combinée à des transports en commun le cas échéant) ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

- Plus de pistes cyclables 1
- Une distance domicile -travail compatible avec la marche ou le vélo 2
- Une baisse du prix des vélos électriques 3
- Une meilleure adaptation des transports en commun au transport des vélos 4
- Autre, préciser 80
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Q21. Diriez-vous que la qualité de l'air dans votre environnement extérieur est :

Question simple obligatoire

- Très bonne 1
- Bonne 2
- Dégradée 3
- Très dégradée 4
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q22. Connaissez-vous l'indice Atmo ?

Question simple obligatoire

- Oui 1
- Non 2
- (Ne pas suggérer) NSP / refus 99

Q23. Connaissez-vous le site internet d'Atmo Occitanie ?

Question simple obligatoire

- Oui 1
- Non 2
- (Ne pas suggérer) NSP / refus 99

Q24. Que faudrait-il faire à votre avis pour améliorer la qualité de l'air ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

Enquêteur : Citer les réponses. Plusieurs réponses possibles.

- Développer le co-voiturage 1
- Renforcer le transport des marchandises par le train ou les bateaux 2
- Baisser la vitesse des véhicules routiers 3
- Contraindre les pollueurs à payer une redevance 4
- Renforcer la réglementation sur les émissions des véhicules 5
- Favoriser le développement de véhicules propres (voitures électriques, etc.) 6
- Améliorer le réseau de transports en commun 7
- Développer la circulation alternée lors de pics de pollution 8
- Favoriser le développement des pistes cyclables 9
- Instaurer des péages urbains pour limiter la circulation en ville 10
- Taxer les poids lourds qui traversent la région 11
- Interdire le brûlage des déchets verts 12
- Contrôler l'utilisation des pesticides à proximité des zones d'habitation 13
- Autres, préciser : 80
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

POLLEN

PROGRAMMATION : Ne pas poser si ne connaît pas les pollens en Q9

Q25. Vous m'avez dit avoir entendu parler de l'effet des pollens sur la santé, pouvez-vous me citer le nom d'une plante allergisante ? Si oui, laquelle ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non..... 2
- (Ne pas suggérer) NSP / refus 99

Q26. Comment vous renseignez vous sur les pollens ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

Enquêteur : Ne rien suggérer. Plusieurs réponses possibles.

- Par les médias (presse, radio, télé, cinéma, y compris sur internet, y compris presse spécialisée)..... 1
- Par des recherches personnelles sur internet (hors médias)..... 2
- auprès de proches, familles, collègues de travail3
- auprès de professionnels de santé4
- auprès d'associations (consommateurs, environnement)5
- Je ne me tiens pas informé, ça ne m'intéresse pas6
- Site du Réseau National de Surveillance Aéropollinique (RNSA)7
- (Ne pas suggérer) NSP/refus99

**Q27. Connaissez-vous des mesures de protection vis-à-vis des plantes allergisantes et de leur pollen ?
Si oui : lesquelles ?**

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non..... 2
- (Ne pas suggérer) NSP / refus 99

QUALITE DE L'EAU POUR LA CONSOMMATION HUMAINE

Q28. Consommez-vous l'eau du robinet à votre domicile ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non..... 2 → Q30
- (Ne pas suggérer) NSP / refus 99 → Q30

Q29. Vous buvez...

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

- Exclusivement l'eau du robinet..... 1 → Q31
- De l'eau du robinet et de l'eau en bouteille 2 → Q31
- De l'eau du robinet filtrée (carafe filtrante, adoucisseur) 3 → Q31
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99 → Q31

Q30. Pour quelles raisons ne buvez-vous pas l'eau du robinet ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

- En raison de son mauvais gout..... 1
- Parce qu'elle est trop calcaire 2
- Par crainte de présence de produits toxiques 3
- Par crainte d'attraper une maladie infectieuse 4
- En raison de sa couleur ou de son manque de limpidité 5
- En raison de son odeur 6
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q31. Lisez-vous le bilan annuel sur la qualité de l'eau joint à votre facture d'eau ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non..... 2
- Ne reçois pas de facture d'eau..... 3
- (Ne pas suggérer) NSP / refus 99

Q32. Quel serait le meilleur moyen de vous informer davantage sur la qualité de l'eau du robinet ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

- Un courrier spécifique personnel..... 1
- Dans les médias (journaux...) 2
- Par courriel / newsletter 3
- Sur le site internet de votre commune 4
- Sur le site internet de l'ARS..... 5
- Autre, préciser : 80
- (Ne pas suggérer) NSP / refus 99

MALADIES VECTORIELLES

Q33. Dans notre région, il existe des maladies transmises par des insectes. Quels sont les insectes potentiellement* vecteurs / porteurs de maladies que vous connaissez ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

- Tique1
- Moustique2
- Moustique tigre.....3
- Mouche4
- Puce.....5
- Autre, préciser :80
- (Ne pas suggérer) NSP/refus / aucune 99

Q34. D'après vous, quelles maladies peuvent être transmises par ces insectes dans notre région ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

- Paludisme.....1
- Chikungunya.....2
- Maladie de Lyme3
- Zika4
- Sida.....5
- Tuberculose.....6
- Dengue7
- Autre, préciser :80
- (Ne pas suggérer) NSP/refus / aucune 99

Q35. Que faites-vous pour vous protéger contre les moustiques ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

- Les lotions, sprays ou crèmes répulsives sur la peau ou les vêtements1
- Les diffuseurs insecticides, serpentins ou pièges à moustique.....2
- Les moustiquaires autour des lits ou aux fenêtres3
- Porter des vêtements couvrants et amples4
- La climatisation ou les ventilateurs.....5
- Autre, préciser :80
- Rien de particulier90
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q36. Que faites-vous pour vous protéger contre les tiques ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

- Les lotions, sprays ou crèmes répulsives sur la peau ou les vêtements1
- Porter des vêtements couvrants.....2
- Rechercher d'éventuelles piqures en rentrant de promenade en forêt.....3
- Traiter ses animaux domestiques4
- Autre, préciser :80
- Rien de particulier90
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q37. En été, à quelle fréquence utilisez-vous des insecticides ou répulsifs à l'intérieur de votre logement ?

Question simple obligatoire

- Souvent1
- De temps en temps2
- Rarement3
- Jamais4
- *(Ne pas suggérer)* Non concerné.....5
- *(Ne pas suggérer)* NSP/refus 99

Q38. Que faites-vous pour limiter ou réduire la prolifération des moustiques à votre domicile ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

- Supprimer, renverser ou remplir de sable les coupelles sous les pots1
- Éliminer les eaux stagnantes chez soi et autour de chez soi (vider tout récipient pouvant recueillir de l'eau, ex : l'arrosoir ou les jouets des enfants qui restent dehors, pour les fleurs coupées changer l'eau une fois par semaine)2
- Nettoyer et vérifier la pente de ses gouttières3
- Comblers les regards d'eau pluviale jusqu'à l'exutoire4
- Supprimer les encombrants susceptibles de stocker l'eau de pluie5
- Autre, préciser :80
- Rien de particulier90
- *(Ne pas suggérer)* NSP/refus99

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR ET SANTE

LES PRODUITS D'HYGIÈNE, MÉNAGERS, DE BRICOLAGE, DE JARDINAGE :

Q39. Pour chacun des produits que je vais vous citer, tenez-vous compte de leur composition ou prenez-vous des précautions d'usage ? Oui régulièrement, oui parfois, vous n'y pensez pas, cela ne vous intéresse pas, ou vous n'achetez pas ce produit.

Question tableau AVEC ORDRE ALEATOIRE des items, obligatoire

	Oui régulièrement	Oui parfois	N'y pense pas	Non, cela ne m'intéresse pas	N'achète pas, n'utilise pas ou non concerné	(Ne pas suggérer) NSP/Refus
Pour les produits d'hygiène et cosmétique (savon, déodorant, mousse à raser, crème pour la peau, vernis à ongle, laque, maquillage, produit anti-poux...)	1	2	3	4	5	99
Pour les produits ménagers (Produits de nettoyage et désinfectant pour la maison, pour le linge)	1	2	3	4	5	99
Pour les produits de lutte contre les nuisibles (insectes, rongeurs...)	1	2	3	4	5	99
Pour les produits de bricolage (Peinture, protection des bois, solvants, colle...)	1	2	3	4	5	99
Pour les produits de jardinage (Désherbant, insecticide...)	1	2	3	4	5	99

Q40. Par rapport aux risques éventuels pour la santé de ces produits (produits d'hygiène, produits ménagers, produits contre les nuisibles, produits de bricolage, produits de jardinage), avez-vous changé vos habitudes d'achats ?

Question simple obligatoire

- Non, pour l'instant, vous n'avez pas changé vos habitudes 1
- Oui, vous avez changé de produit 2
- Oui, vous avez renoncé à acheter et à utiliser certains produits 3
- Oui, vous fabriquez vos produits vous-mêmes 4
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q41. Lorsque vous entreprenez des travaux (non professionnels), prenez-vous des précautions pour vous protéger des expositions aux poussières nocives pour votre santé, liées à la présence éventuelle d'amiante, de plomb dans les peintures ?

Question simple obligatoire

- Oui systématiquement 1
- Oui plus ou moins 2
- Non 3
- Ne fait pas de travaux, non concerné 4
- (Ne pas suggérer) NSP/Refus 99

RADON

Q42. Votre commune est-elle concernée par le radon ?

Question simple obligatoire

- Oui, ma commune est concernée 1
- Non, ma commune n'est pas concernée, 2 → Q44
- Je ne sais pas si ma commune est concernée 3 → Q44
- (Ne pas suggérer) NSP, refus 99 → Q44

Q43. Connaissez-vous des mesures simples pour limiter l'exposition au radon ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

Enquêteur : plusieurs réponses possibles - Ne rien citer

- Vérifier l'étanchéité entre le sol et le logement 1
- Vérifier la bonne ventilation du logement 2
- Vérifier le système de chauffage si celui-ci est un chauffage à combustion
(poêle à bois, cheminée) : il doit être pourvu d'une entrée d'air 3
- Mettre le sous-sol ou la cave en dépression par un extracteur d'air 4
- Autre, préciser : 80
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

RISQUE AUDITIF

Q44. Dans votre vie quotidienne, à combien mesurez-vous la gêne occasionnée par les bruits que je vais vous citer ? 1 signifie aucune gêne et 10 une très forte gêne

Question tableau quantité multiple, obligatoire

	Note sur 10	<i>(Ne pas suggérer)</i>
Bruits de la circulation (routièrre, aéroport, train, deux-roues, sirènes)		99
Bruits du voisinage (voix, télévision, bricolage, jardinage, animaux...)		99
Bruits liés à l'activité (chantiers, bars, industrie, école, éoliennes ...)		99

Q45. Utilisez-vous un casque ou des écouteurs pour écouter de la musique ou regarder des vidéos (baladeur, smartphone, tablette...) ?

Question simple obligatoire

- Tous les jours ou presque 1
- Plusieurs fois par semaine..... 2
- Une fois par semaine 3
- Au moins une fois par mois..... 4
- Moins souvent..... 5
- Jamais..... 6
- *(Ne pas suggérer) NSP..... 99*

Q46. Quand vous utilisez votre casque ou vos écouteurs, combien de temps, l'utilisez-vous en continu ?

Question quantité obligatoire avec bornes de 0 à 99

--	--

minutes

--	--

heures

(Ne pas suggérer) Ne sait pas

Q47. Au cours des 12 derniers mois, lorsque vous êtes allé(e) à un concert ou en discothèque ou que vous avez joué de la musique à un volume sonore élevé, avez-vous utilisé des protections auditives (bouchons d'oreille, casque antibruit)

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non..... 2
- Non concerné..... 3
- *(Ne pas suggérer) NSP..... 99*

LEGIONELLOSE

PROGRAMMATION : Ne pas poser si ne connaît pas les légionelles en Q9

Q48. Vous m'avez dit avoir entendu parler des légionelles. Selon vous, la légionellose peut-elle s'attraper...

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

- En prenant des douches.....1
- En respirant un air contaminé.....2
- En buvant de l'eau.....3
- En mangeant4
- Au contact des personnes infectées5
- Au contact d'animaux6
- Autre, préciser :80
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q49. Pouvez-vous citer les gestes de prévention de la prolifération des légionelles à votre domicile ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

- Détartrer et désinfecter les embouts de tuyauterie (robinet, pommeaux de douche, mousseurs, flexibles).....1
- Au niveau de la production d'eau chaude, régler la température de l'eau à 50°C minimum..... 2
- Faire couler l'eau après une absence ou si robinet peu utilisé.....3
- Autres réponses « inadaptées »4
- (Ne pas suggérer) Non, je ne sais pas5
- Autre, préciser :80
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

SATURNISME

Q50. Avez-vous déjà entendu parler du saturnisme ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non..... 2 → Q53
- (Ne pas suggérer) NSP / refus 99 → Q53

Q51. Pouvez-vous citer des sources d'intoxication pouvant provoquer le saturnisme ?

Question à choix multiples, obligatoire, plusieurs réponses possibles

Enquêteur : SPONTANÉ Ne rien citer - plusieurs réponses possibles

- Poussières et débris de peinture de logements construits avant 1975 1
- Fréquentation régulière d'un site industriel rejetant ou ayant rejeté du plomb 2
- Canalisations d'eau en plomb 3
- Activités mettant en contact avec le plomb 4
- Potager sur un sol contaminé 5
- Autre, préciser : 80
- (Ne pas suggérer) NSP/refus 99

Q52. Si votre logement date d'avant 1975, avez-vous fait faire un diagnostic sur les peintures pour vous protéger du risque éventuel de saturnisme ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non..... 2
- Je ne suis pas concerné, mon logement a été construit après 1975 3
- (Ne pas suggérer) NSP / refus 99

PRODUITS ALIMENTAIRES

Q53. Globalement, êtes-vous plutôt bien ou plutôt mal informé sur...

Question tableau AVEC ORDRE ALEATOIRE des items, obligatoire

Enquêteur : Citer – Une seule réponse possible

	Plutôt bien informé	Plutôt mal informé	(Ne pas suggérer) Cela ne m'intéresse pas	(Ne pas suggérer) NSP/Refus
L'origine des produits alimentaires que vous consommez	1	2	3	99
La présence d'additifs dans ces aliments	1	2	3	99
La présence de résidus de pesticides dans ces aliments	1	2	3	99

Q54. Depuis 5 à 10 ans, lorsque vous achetez des produits alimentaires, faites-vous attention à :

Question tableau AVEC ORDRE ALEATOIRE des items, obligatoire

Enquêteur : Citer – Une seule réponse possible

	Systématiquement ou presque	De temps en temps	Rarement	Jamais	(Ne pas suggérer) NSP/Refus
La quantité de déchets liée aux emballages	1	2	3	4	99
La provenance géographique des produits	1	2	3	4	99
Choisir des produits de saison	1	2	3	4	99
Aux quantités que vous achetez pour éviter le gaspillage	1	2	3	4	99
La manière dont sont produits les aliments (conditions d'élevage, pratiques agricoles raisonnées...)	1	2	3	4	99
La composition des produits (composition nutritionnelle et/ou présence de composés type additifs et conservateurs...)	1	2	3	4	99

MONOXYDE DE CARBONE

Q55. Vous est-il arrivé de boucher les entrées et sorties d'air ou de couper le système de ventilation de votre logement ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non..... 2
- (Ne pas suggérer) NSP / refus 99

Q56. Votre logement est-il équipé...

Question simple obligatoire

- D'une Ventilation naturelle 1
- D'une VMC (ventilation mécanique contrôlée) 2
- (Ne pas suggérer) NSP / refus 99

PROGRAMMATION : Ne pas poser si ne connaît pas le monoxyde de carbone en Q9

Q57. Vous m'avez dit avoir entendu parler du monoxyde de carbone. Savez-vous d'où peut provenir le monoxyde de carbone ? Si oui : d'où provient-il ?

Question simple obligatoire

- Oui..... 1
- Non..... 2
- (Ne pas suggérer) NSP / refus 99

Q58. Au cours des 12 derniers mois, vous ou quelqu'un d'autre de votre foyer, a-t-il eu l'occasion...

Question tableau AVEC ORDRE ALEATOIRE des items, obligatoire

PROGRAMMATION : Pour chaque item, poser uniquement aux personnes concernées

	Oui	Non	(Ne pas suggérer) NSP/Refus
De faire vérifier vos appareils de chauffage et de production d'eau chaude (si au gaz) par <u>un professionnel qualifié</u>	1	2	99
De ramoner ou faire ramoner les conduits de fumée (cheminée, poêle à bois, chaudière à gaz ou à fuel) <i>Enquêteur : par un professionnel ou soi-même</i>	1	2	99
D'entretenir ou faire vérifier par un professionnel votre système de ventilation <i>Enquêteur : par un professionnel ou soi-même</i>	1	2	99

RISQUES EMERGENTS

PROGRAMMATION : Ne pas poser si ne connaît pas les ondes électromagnétiques en Q9

Q59. Vous m'avez dit avoir entendu parler des ondes électromagnétiques. Quelles sont les sources d'émission d'ondes électromagnétiques que vous connaissez ?

Question tableau, 13 réponses possibles obligatoire en 1^{er}, non obligatoire pour les autres

Impossibilité de donner deux fois la même réponse

	Cité en 1	Cité en 2	Cité en 3	Cité en 4	Cité en 5	Cité en 6
Téléphone mobile,	1	1	1	1	1	1
Téléphone sans fil (y compris baby phone)	2	2	2	2	2	2
Tablette, ordinateur	3	3	3	3	3	3
Wifi, Bluetooth	4	4	4	4	4	4
Système d'identification par radiofréquence (badge)	5	5	5	5	5	5
Lignes à haute-tension	6	6	6	6	6	6
Antennes relais	7	7	7	7	7	7
Four micro-ondes	8	8	8	8	8	8
Ampoules à basse consommation	9	9	9	9	9	9
Appareils électriques sous tension (radioréveil plaques de cuisine, four, TV...)	10	10	10	10	10	10
Milieu médical (IRM)	11	11	11	11	11	11
Autre 1, noter :	12	12	12	12	12	12
Autre2, noter :	13	13	13	13	13	13
Ne sait pas	99	99	99	99	99	99
(Ne pas suggérer) Refus	97	97	97	97	97	97

SIGNALETIQUE 2

Pour terminer, je vais vous poser quelques questions d'ordre général

Q60. Quelle est votre profession actuelle / quelle est la dernière profession que vous avez exercée ?

Question ouverte simple obligatoire

.....

Q70B RECODIFICATION DE LA CSP

Question simple obligatoire

- Agriculteurs exploitants 1
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise 2
- Cadres et professions intellectuelles supérieures..... 3
- Professions Intermédiaires 4
- Employés 5
- Ouvriers..... 6
- Retraités 7
- Autres personnes sans activité professionnelle..... 8
- A recoder ultérieurement 90

Q61. Quel est le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu ?

Question simple obligatoire

- Aucun diplôme 1
- Diplôme inférieur au baccalauréat (certificat d'études primaires, CAP : certificat d'aptitude professionnelle, brevet des collèges, BEPC, BEP : brevet d'enseignement professionnel...) 2
- Baccalauréat..... 3
- Bac + 2 (DUT, BTS, Deug...) 4
- Bac + 3, Bac + 4 (Licence, licence professionnelle, maîtrise, diplôme équivalent...) 5
- Bac + 5 et plus (Master, DEA, DESS, diplôme de grande école de niveau bac+5, doctorat, post-doctorat...) 6
- Autre diplôme 7
- (Ne pas suggérer) NSP..... 99

Q62. Combien y a-t-il de lignes téléphoniques fixes dans votre foyer, y compris celle sur laquelle je vous appelle

Question quantité obligatoire

Nombre de lignes fixes

(Ne pas suggérer) Ne sait pas

(Ne pas suggérer) Refus

Notre entretien est terminé. Au nom de l'Observatoire régional de la santé, je vous remercie vivement de votre participation à cette étude

